

# LE DEVOIR

L'argent ne fait pas le bonheur de celui qui n'en a pas (Boris Vian)

VOL. XC - N° 160

MONTREAL, LE MARDI 20 JUILLET 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Le quinquennat des autres

Anachronisme démocratique, le septennat présidentiel français n'est pas près de disparaître.

«C'est long 100 ans», disait Robert Charlebois. Sept ans aussi, ça peut être long, surtout lorsqu'il est question de démocratie. N'empêche que les Français n'y couperont pas. Le président Jacques Chirac entend bien s'accrocher au pouvoir jusqu'à la fin de son septennat.

Voilà ce qu'a révélé la traditionnelle «garden party» du 14 juillet — comme on dit si bien dans les milieux présidentiels. C'est une tradition typiquement française. Chaque année, à l'occasion de la fête nationale, le président réunit sur sa pelouse parisienne quelques centaines de jeunes. On prend bien soin de leur demander de venir en T-shirt et en baskets afin de permettre au président bien cravaté d'être filmé en distribuant des autographes au milieu d'une nuée d'adolescents au sourire patriotique.

Mais, après l'échec de la droite aux élections européennes et sa lente décomposition depuis deux ans, il aurait fallu toute la vigueur juvénile du pays pour faire sourire le président. Jacques Chirac n'avait pas plus le cœur à rire lors de sa tout aussi traditionnelle interview télévisée du 14 juillet.

«Le quinquennat sous une forme ou une autre serait une erreur et donc je ne l'approuverai pas, a-t-il déclaré. J'assumerai par conséquent ma mission jusqu'à son terme, et alors les Français jugeront.» Auparavant, il avait traité le journaliste Patrick Poivre d'Arvor d'insolent. Imaginez! Ce dernier avait eu le culot de l'interroger sur les accusations de corruption qui planent depuis des années sur la mairie de Paris à l'époque où Chirac était maire.

Qu'on se le dise, ce n'est pas demain que les Français se débarrasseront de la monarchie constitutionnelle créée par Charles de Gaulle et du petit caractère hautain qui va avec. Taillé sur mesure pour le général, le septennat était à l'origine destiné à rompre avec l'instabilité de la quatrième république. Depuis quelques semaines, les pressions se sont pourtant multipliées pour en finir avec cette exception française qui accorde au président deux ans de plus que partout ailleurs. En pratique, le mandat présidentiel français est presque deux fois plus long que ceux que l'on pratique aux États-Unis et souvent même au Canada.

L'idée d'en finir avec le septennat fait pourtant l'unanimité. Tout dépend cependant du moment où l'on pose la question aux leaders politiques.

Georges Pompidou le premier avait pensé supprimer le septennat. Il avait fait voter l'idée par l'assemblée nationale et le sénat, mais l'avait abandonnée avant l'adoption d'un amendement constitutionnel par le congrès. François Mitterrand avait lui aussi évoqué cette hypothèse en 1981 et en 1988. Chirac fit de même lors de son débat télévisé avec Lionel Jospin en 1995.

Valéry Giscard d'Estaing avait promis un référendum sur le sujet en 1974, mais n'en souffla plus mot pendant son mandat. Aujourd'hui à la retraite, il a ressorti l'idée et pressé Jacques Chirac de faire ce que lui-même n'avait pas su faire.

En France, c'est le président qui a la main haute sur toute réforme constitutionnelle. En quarante ans, aucun chef d'État ne s'est résigné à passer aux actes. Jacques Chirac serait même un des moins enclins à le faire. La durée de sa présidence n'est-elle pas la dernière certitude dans une droite déclinée par les luttes intestines?

La cohabitation avec les socialistes semble d'ailleurs réussir au président. Sa popularité, autour de 62 %, est pourtant en baisse. Chirac a récemment perdu une partie de ses partisans courtisés par la nouvelle liste souverainiste de Charles Pasqua. Il réussit même le tour de force de recueillir moins de soutien chez les électeurs de droite (52 %) que chez les électeurs socialistes (56 %).

Mais Jacques Chirac règne sur un cimetière. D'abord, il est le seul leader de droite à obtenir plus de 35 % d'opinions favorables. Ensuite, on aime surtout sa chaleur (37 %). Pour ce qui est de sa compétence, sa cote tombe immédiatement à 25 %. Difficile dans cette situation de prendre l'initiative d'une réduction de mandat qui offrirait un cadeau en or aux socialistes qui n'en ont vraiment pas besoin. Un mandat abrégé à 2002 laisserait juste assez de temps à Lionel Jospin pour achever ses réformes sans s'user trop longtemps au pouvoir. Il enlèverait de plus à Jacques Chirac une partie de la latitude nécessaire pour déclencher des élections advenant une baisse de popularité des socialistes.

Reste que la démocratie ne sort pas gagnante de cet exercice. À défaut de pouvoir pratiquer l'alternance tous les quatre ou cinq ans, les Français se rattrapent en assignant un premier ministre de gauche à un président de droite. Ou vice versa. Avec pour résultat qu'au lieu d'être en élection tous les quatre ans, le pays est en campagne électorale pratiquement permanente.

**MÉTÉO**  
Montréal Ensoleillé. Max: 27 Min: 13  
Québec Ensoleillé. Max: 24 Min: 11  
Détails, page B 5

**INDEX**  
Annonces ..... B 5    Le monde ..... A 5  
Avis publics ..... A 4    Les sports ..... B 6  
Culture ..... B 8    Montréal ..... A 3  
Économie ..... B 2    Mots croisés ..... A 4  
Éditorial ..... A 6    Politique ..... A 4  
Horizons ..... B 1    Télévision ..... B 7  
www.ledevoir.com

**LES ACTUALITÉS**

Bourses du millénaire: la Chambre de commerce de Montréal prend position contre Ottawa, page A 2

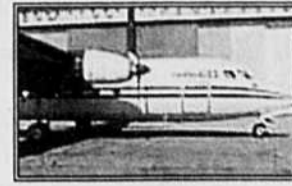


**ÉCONOMIE**

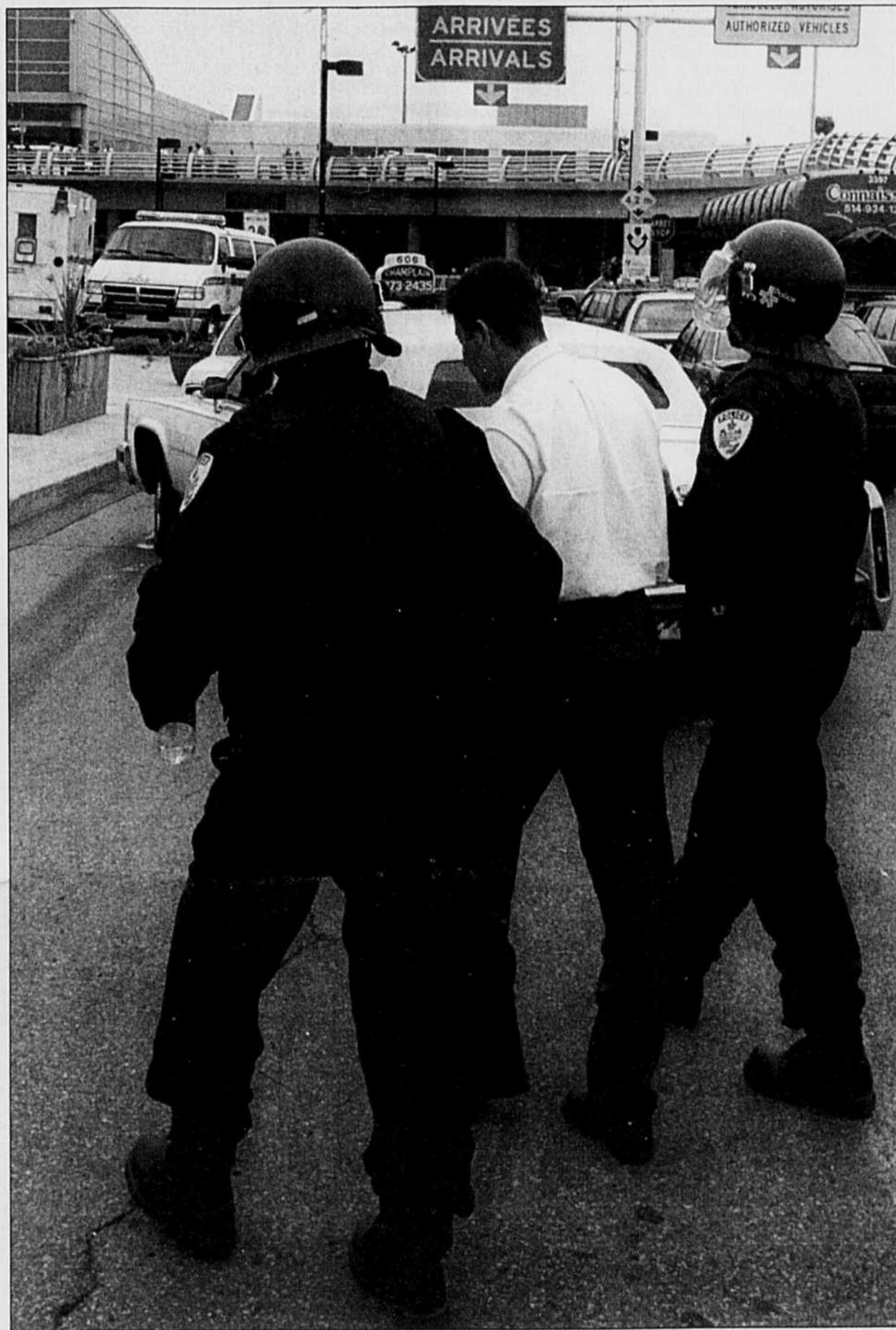
Choc culturel dans l'hôtellerie, page B 2

**LES ACTUALITÉS**

Québec veut se débarrasser de ses vieux F-27, page A 4



## Chauffeurs de taxi en colère



MARTIN C. CHAMBERLAND LE DEVOIR

**L'ESCOUADE** anti-émeute a fini par intervenir à l'aéroport de Dorval pour disperser la centaine de chauffeurs de taxi qui bloquaient la voie depuis le matin. Une trentaine de chauffeurs ont été arrêtés. Les chauffeurs, qui s'opposent aux nouvelles conditions d'obtention de permis que veut leur imposer ADM, promettent de tenir d'autres grèves-surprises. Nos informations en page A 3.

## On a marché sur la Lune

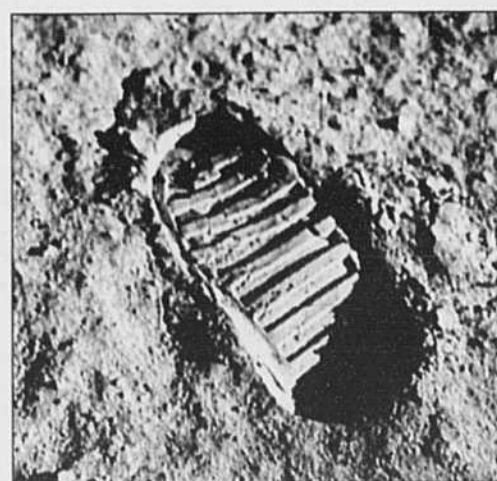
Il y a 30 ans, notre perception de l'espace s'est transformée pour toujours

C'était il y a trente ans et notre perception de l'espace en est pour toujours transformée. En débarquant de l'assemblage de fusées Saturn 5 sur le sol aride de la Lune, le 20 juillet 1969, Neil Armstrong y laissait, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des traces de pas humains, qui, à défaut d'érosion pour les effacer, devraient y demeurer gravées pour des millions d'années à venir.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

À l'origine, les visées du programme Apollo, lancé par les Américains, étaient essentiellement politiques. Le but du gouvernement américain était d'envoyer des humains sur la Lune avant les Russes, qui y avaient pour leur part déjà mandé un véhicule d'exploration, prenant ainsi une longueur d'avance dans la guerre froide qui opposait alors les deux puissances.

Mais au bout du compte, les missions lunaires qui se sont déroulées de 1969 à 1972 ont fait découvrir au monde des aspects méconnus de la Lune que contemple l'humanité depuis ses origines.



NASA/REUTERS

Une empreinte d'homme laissée dans la poussière lunaire il y a 30 ans.

rentes missions d'Apollo ont rapporté sur Terre des morceaux de lune en quantité suffisante pour modifier la compréhension de la Lune, et de la Terre autour de laquelle elle tourne.

Ces morceaux de lune, analysés par les chimistes, ont permis aux humains de comprendre la formation de la Lune. Celle-ci est probablement issue de la collision d'une planète de la taille de Mars avec la Terre, qui était alors dans sa prime jeunesse, il y a environ 4,5 milliards d'années.

VOIR PAGE A 8: LUNE

■ Lire aussi en page B1: L'humanité dans la Lune

Entente de principe chez les infirmières

## Offensive médiatique de la FIIQ

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

L'entente conclue ce week-end entre la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ) et le gouvernement sera-t-elle acceptée, malgré la dissidence que beaucoup d'infirmières ont manifestée? «Je suis une personne optimiste, déclare la présidente de la FIIQ, Jennie Skene. C'est sûr que, quand un vote passe à 62 %, c'est parce que des gens étaient contre. Mais il y a des délégués qui étaient contre, qui n'ont pas exprimé de dissidence, et qui vont, comme ils l'ont toujours fait par le passé, aller expliquer le plus clairement possible l'ensemble des éléments à leurs infirmières, les avantages, comme les moins bons côtés.»

Mme Skene a passé la journée d'hier à donner des entrevues dans les médias, afin d'expliquer le contenu de

VOIR PAGE A 8: OFFENSIVE

## Mouawad débarque en Avignon

CHRISTIAN RIOUX  
LE DEVOIR À AVIGNON

Alors que la pièce de Wajdi Mouawad, *Littoral*, pourrait créer l'événement ce soir au festival d'Avignon, à quelques heures de la première, la troupe québécoise ré-pétait toujours dans le très beau cloître des Célestins.

L'autre et metteur en scène a atterri à Marseille samedi en provenance de Montréal, après cinq heures d'attente à Londres! Drôle de détour pour ce qui est en quelque sorte un retour aux sources pour ce Libano-Québécois qui a appris le français en France entre huit et seize ans. Wajdi Mouawad ne cachait d'ailleurs pas son plaisir hier de retrouver sa seconde terre d'adoption et tous les amis qu'il y a laissés et qu'il croise à tous les coins de rue.

Car Avignon n'est qu'un début. *Littoral* fera à l'automne une tournée dans une vingtaine de villes françaises, dont la scène de Malakoff en banlieue parisienne. «Imagine, M. Guettier, le professeur qui m'a appris le français quand je suis arrivé du Liban, va voir *Littoral*!», dit l'auteur avec des yeux d'adolescent.

VOIR PAGE A 8: MOUAWAD

Disparition de John F. Kennedy Jr

## La recherche des corps s'intensifie

Le sénateur Edward Kennedy, oncle de JFK Jr, et la famille Bessette ont annoncé officiellement hier la mort de John F. Kennedy Jr, de son épouse Carolyn Bessette et de sa belle-sœur, Lauren Bessette, disparus lors de l'écrasement en mer d'un petit avion, vendredi soir. Le clan Kennedy était replié sur son silence hier dans la résidence de vacances familiales de Hyannis Port (Massachusetts) où étaient livrées les premières couronnes mortuaires. Un porte-parole de la famille Bessette a déclaré que «John et Carolyn étaient des âmes sœurs et nous espérons leur rendre hommage dans la mort et de la façon simple avec laquelle ils avaient choisi de vivre leur vie». Des dizaines de journalistes et de badauds compatissants étaient massés devant la propriété de Hyannisport. Quant aux recherches des corps elles se poursuivaient et allaient être renforcées pour se concentrer sur deux zones situées au sud-ouest de l'île de Martha's Vineyard, près de Cape Cod.

■ À lire en page A 2

■ Voir aussi l'éditorial de Guy Taillefer en page A 6: Le mythe nourri des Kennedy



## • LES ACTUALITÉS •

Bourses du millénaire

# La Chambre de commerce de Montréal donne raison à Québec contre Ottawa

Il semble qu'un rien sépare Ottawa et Québec dans le dossier des bourses du millénaire. Mais les ministres Pettigrew et Legault n'ont pas la même compréhension des négociations entre leurs représentants. Pour l'instant, c'est l'impasse.

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Le débat sur les bourses du millénaire a connu hier un développement important. Le président de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain, David McAusland, a pris position en faveur du Québec: «Ottawa doit laisser Québec décider de l'utilisation des fonds issus des bourses du millénaire.»

Les interminables échanges entre les ministres Pierre Pettigrew et François Legault ont finalement eu raison de la patience de M. McAusland, qui

trouve qu'Ottawa est «malvenu» de vouloir déterminer les priorités d'investissements en éducation.

L'intervention de M. McAusland est d'autant plus étonnante qu'il est en outre vice-président aux affaires juridiques chez Alcan. En plus de se prononcer sur le dossier des bourses du millénaire, il a révélé ses tendances constitutionnelles. Dans un premier temps, il a reconnu être depuis longtemps un partisan de la décentralisation des pouvoirs fédéraux en faveur des provinces et du respect des compétences provinciales.

C'est cette conviction qui fait dire à

M. McAusland que dans le dossier des bourses du millénaire la ligne de conduite qui s'impose est on ne peut plus claire: «L'éducation est de compétence provinciale et, à ce titre, Ottawa est malvenu de vouloir déterminer les priorités d'investissement du Québec en cette matière.»

L'un des irritants de ce contentieux renvoie au souci d'Ottawa de s'assurer que les 70 millions qu'il veut consacrer à l'aide financière aux étudiants ne serviront pas à d'autres fins. Le président de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain estime que cette crainte est injustifiée, considérant que le Québec s'est engagé à produire annuellement un rapport du vérificateur général qui rende compte de l'utilisation des fonds issus de la Fondation du millénaire. «Que veut Ottawa de plus?»

Il y a maintenant des mois que les

ministres Pierre Pettigrew et François Legault s'échangent des reproches sur la place publique. La générosité d'Ottawa est conditionnelle à l'engagement que les 70 millions iront entièrement à l'aide aux étudiants. Mais Québec croit qu'il serait plus utile que la moitié de cette somme soit affectée aux besoins de l'enseignement supérieur et qu'elle soit confiée aux cégeps et aux universités.

Le président de la Chambre de commerce est d'avis que le gouvernement fédéral a tort. A cet égard, M. McAusland fait valoir que les universités, dont les frais de scolarité ont été gelés pour quatre ans, ont encore plus besoin d'argent que les étudiants, compte tenu du fait que le régime des prêts et bourses du Canada est le plus généreux et le plus universel au pays. Aussi, souhaite-t-il que le réinvestissent de la moitié des sommes rendues

disponibles par le fédéral servent à l'amélioration de l'enseignement post-secondaire.

L'autre irritant des négociations entre Ottawa et Québec a trait à la paternité du projet, à la visibilité des bienfaiteurs. Il s'agit de savoir si les chèques porteront le logo du gouvernement du Québec et celui de la Fondation des bourses du millénaire.

Un porte-parole du ministère de l'Éducation, Louis Laplante a indiqué hier au *Devoir* que le Québec est même disposé à préciser la source des fonds sur le talon des chèques. Or, il semble y avoir confusion dans la compréhension réciproque des échanges qui ont eu lieu à la table des négociations entre l'interlocuteur fédéral, Robert Bourgeois et la représentante du Québec, la sous-ministre Champoux-Lesage. Depuis le bureau du ministre fédéral des Ressources

humaines, Martin-Pierre Pelletier a expliqué au *Devoir* que cette formule conviendrait à la Fondation mais qu'elle n'a pas été officiellement déposée.

Quant à l'autre point en suspens, celui du partage des 70 millions entre les étudiants et les institutions, c'est le fond du litige, mais selon le porte-parole de M. Pettigrew, la représentante du gouvernement du Québec n'a pas obtenu le mandat de poursuivre les négociations.

Cette confusion irrite David McAusland, qui presse Ottawa et Québec de régler leurs différends dans les meilleurs délais. «Il s'agit d'impôts et de taxes payés par les contribuables québécois.»

Selon Martin-Pierre Pelletier, le ministre Pettigrew a écrit au ministre Legault la semaine dernière pour susciter une reprise des pourparlers. Mais la réponse se fait toujours attendre.

Collectes de sang

## Un donneur gai est renvoyé chez lui par Héma-Québec

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Après avoir déjà donné une première fois du sang en cachant son orientation sexuelle, qu'il aurait autrement éliminé comme donneur, un activiste gai s'est de nouveau présenté à une collecte de sang, hier à Sainte-Foy dans la région de Québec, mais cette fois à «visage découvert». Rayé à vie de la liste des donneurs recevables depuis sa dernière frasque, Joël Pinon n'a pas tardé à se voir renvoyé chez lui.

L'organisme responsable de la collecte et de la distribution du sang au Québec avait choisi de ne pas le poursuivre après qu'il eut révélé, le 9 juin dernier, avoir donné du sang deux semaines plus tôt. Héma-Québec avait immédiatement lancé une vaste opération de recherche des unités de sang en question. On a découvert que des plaquettes avaient déjà été transfusées à un patient, sans dommage toutefois.

Joël Pinon accuse Héma-Québec de nourrir le préjugé voulant que le sida soit répandu par les homosexuels. Il affirme être pour sa part en parfaite santé, assure s'être soumis à un test du VIH et jure même s'être astreint, depuis le début de son aventure, à une abstinence sexuelle complète. Déplorant le peu d'appui reçu jusqu'à présent par les différents représentants de la communauté gay, Joël Pinon dit souhaiter qu'on le poursuive et que l'affaire se rende en Cour suprême. Pour le moment, il s'est contenté de déposer plainte à la Commission des droits de la personne, qui devrait se prononcer sur la recevabilité de la demande d'ici une semaine et demie.

La Commission avait jugé en 1995 que, bien que discriminatoire, l'exclusion de la liste des donneurs admis des hommes qui reconnaissent avoir

eu une relation sexuelle avec un autre homme depuis 1977 était justifiée dans la mesure où elle avait pour but de protéger le public. Parmi les autres exclus, on compte aussi notamment les personnes faisant usage de drogues intraveineuses, celles qui ont séjourné dans certains pays d'Afrique et celles ayant eu, durant la dernière année, des relations sexuelles avec une personne dont elles ne connaissent pas le passé sexuel.

Si la Commission Krever nous a appris quelque chose, déclare le directeur aux relations publiques d'Héma-Québec, Jean-François Lamarche, c'est la priorité absolue qui doit être accordée à la sécurité des receveurs; celles des donneurs étant déjà garantie. Bien que tous les dons soient testés, explique-t-il, il demeure une faille dans le système. Les anticorps n'étant produits en quantité détectable dans le sang que 20 jours après l'infection, dans le cas du VIH, 80 dans celui de l'hépatite C, seule l'administration systématique d'un questionnaire auprès des donneurs peut écarter les donneurs qui risqueraient avoir été infectés durant ce délai. Le Canada et les États-Unis suivent d'ailleurs la même procédure.

«Mentir au questionnaire dans ce contexte», déclare Jean-François Lamarche, est simplement immoral. C'est faire courir un danger à quatre personnes en moyenne.» Il révèle que son organisme n'a cependant toujours pas l'intention de poursuivre M. Pinon.

Tout en avançant leur malaise à l'égard des méthodes employées dans sa lutte par Joël Pinon, des spécialistes dans le domaine du sida ainsi que des défenseurs des droits des gays ont laissé entendre, au cours de la dernière semaine, que cette discrimination pourrait sans doute être pratiquée d'une façon moins stricte sans pour autant mettre en péril la vie de qui que ce soit.

D'APRÈS L'AGENCE  
FRANCE-PRESSE

Aquinnah — Les équipes de recherche tentaient hier de retrouver les corps de John F. Kennedy Jr., son épouse et sa belle-sœur, et allaient être renforcées pour concentrer leurs investigations sur deux zones au sud-ouest de l'île de Martha's Vineyard (nord-est).

Le clan Kennedy était replié sur son silence hier dans la résidence de vacances familiales de Hyannis Port (Massachusetts) où étaient livrées les premières couronnes mortuaires.

Le sénateur Edward Kennedy, oncle de JFK Jr, et la famille Bessette ont, respectivement depuis Washington et à Greenwich (Connecticut, banlieue de New York) officiellement annoncé la mort des trois personnes.

La mort de John «laisse un vide énorme dans nos vies», selon un communiqué diffusé par le bureau de presse du sénateur Kennedy.

«John et Carolyn étaient des âmes sœurs et nous espérons leur rendre hommage dans la mort et de la façon simple avec laquelle ils avaient choisi de vivre leur vie», a déclaré un porte-parole de la famille Bessette, Grant Stinchfield.

Ted Kennedy se trouvait en fait à Bridgehampton, sur l'île de Long Island proche de New York, où Caroline Schlossberg, dernière survivante des trois enfants du président assassiné et de Jacqueline Kennedy Onassis, a une maison de vacances.

### Les recherches

Les deux zones «cibles» des recherches ont été choisies après que des détecteurs eurent identifié des masses au fond de l'océan qui pourraient être des débris de l'avion privé, un Piper Saratoga, a déclaré à CNN le directeur de l'Administration américaine des océans et de l'atmosphère (NOAA), Evelyn Fields.

Selon cette dernière, un navire de la NOAA équipé d'un sonar aurait identifié des débris qui pourraient être ceux du Piper Saratoga piloté par JFK junior. Des plongeurs de la police de l'Etat du Massachusetts devaient examiner de près ces débris à partir de 16h, selon un responsable de la NOAA.

Les équipes de recherche, déjà nombreuses sur place, sont épuisées depuis hier par un navire de la NOAA équipé d'instruments de détection sous-marine et par un deuxième bâtiment de cette administration.

Un bateau de la marine américaine, le USS Grasp, doit arriver également sur place aujourd'hui, en provenance de Virginie, a indiqué un porte-parole des garde-côtes contacté par l'AFP. Il aura pour tâche de remonter à la surface les restes de l'avion.

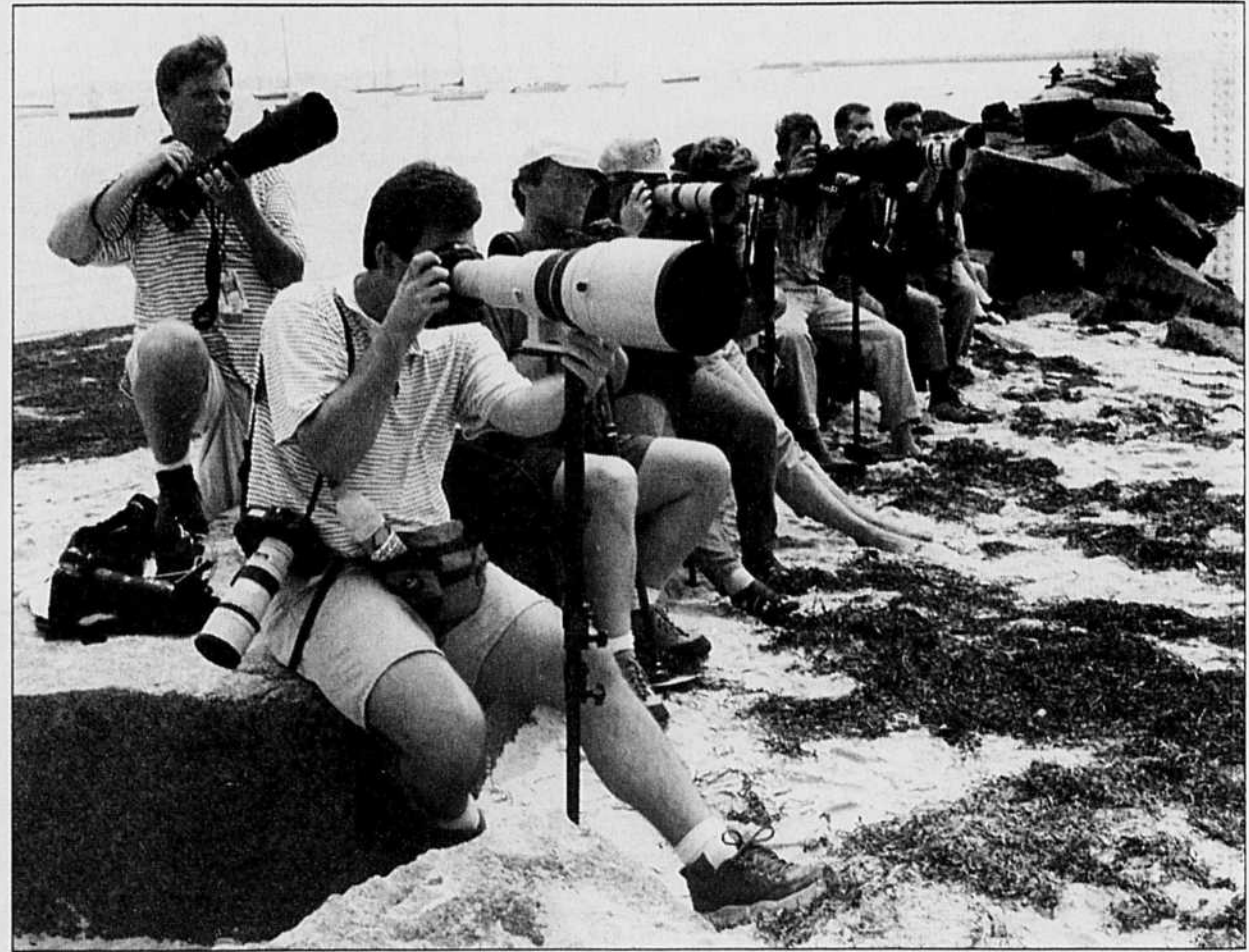
Jim Hall, président du Bureau national pour la sécurité dans les transports (NTSB), a affirmé que l'enquête sur «l'accident» devrait durer de «six à neuf mois» avant de souligner que «la priorité du pays» maintenant était «la récupération des corps de ce jeune homme, de son épouse et de sa belle-sœur».

Quant aux repêchage des restes de l'appareil, il pourrait nécessiter, selon le NTSB, une à deux semaines.

### Plus aucun espoir

Plus de 48 heures après l'accident, les garde-côtes n'avaient pas d'espoir quant aux chances de survie des trois occupants de l'appareil, John F. Kennedy, 38 ans, son épouse Carolyn Bessette Kennedy, 33 ans et la sœur de cette dernière, Lauren Bessette, 35 ans.

«Nous sommes passés d'une phase de recherche et secours à une nouvelle phase de recherche et récupéra-



Des dizaines de photographes et de paparazzi épient les allées et venues des membres du clan Kennedy près de leur résidence d'été à Hyannis Port, au Massachusetts.

tion», a déclaré le contre-amiral Richard Larrabee, responsable des garde-côtes du secteur, lors d'une conférence de presse dimanche soir sur la base aérienne de Otis, proche d'Aquinnah, deux jours après l'écrasement de l'avion.

Le contre-amiral avait préalablement porté la nouvelle, dimanche, à la famille Kennedy, réunie dans sa résidence de Hyannis Port, à Cape Cod, qui fait face, sur le continent, à l'île de Martha's Vineyard, où John Kennedy devait atterrir.

Des dizaines de journalistes et de badauds compatissants étaient massés hier devant la propriété de Hyannisport. Le drapeau américain, flottant au-dessus de la résidence, tranchait avec ceux des autres maisons de la station balnéaire, déjà en berne.

Un service catholique s'est tenu dans la matinée, a constaté l'AFP. Le mariage de Rory Kennedy, la dernière fille de Bobby Kennedy, qui était prévu samedi à 18h locales, et auquel devait se rendre le fils du président assassiné, a été reporté. Hier matin, la société de location de mobilier employée pour la noce a démonté la tente louée pour l'occasion.

Les enquêteurs avaient localisé le point de chute de l'avion samedi et récupéré certains débris de l'avion, dont un bagage. Mais la journée de dimanche n'a pas permis d'élucider le mystère de leur disparition.

Des lambeaux de matériaux isolants provenant probablement de l'avion de JFK Jr ont par ailleurs été récupérés dimanche sur une plage de l'île de Martha's Vineyard, là-même où ont été trouvés samedi des débris de l'avion, a affirmé le capitaine Robert Bird de la police du Massachusetts.

Plusieurs navires ont sillonné dimanche une zone au sud-ouest de Martha's Vineyard pour tenter de retrouver l'épave du monomoteur qui s'est abîmé en mer alors qu'il tentait de rallier l'île à partir du New Jersey. L'appareil avait décollé vendredi soir à 20h38 locales d'un aéroport à Fairfield (New Jersey). Il avait disparu des écrans radars à quelques kilomètres de sa destination sur l'île de Martha's Vineyard. Il devait ensuite

repartir à destination de Hyannis Port à Cape Cod. Le monomoteur de JFK Jr, un Piper 32 Saratoga, avait été acheté en avril dernier.

John F. Kennedy Jr avait obtenu sa licence de pilote il y a 15 mois et avait entrepris un vol rendu délicat par une visibilité limitée, au-dessus de la mer.

## Selon Salinger, John Jr allait se lancer en politique

ASSOCIATED PRESS

Paris — Pierre Salinger, l'ancien chef du service de presse du président John Kennedy, a estimé hier que «John Junior» allait suivre les traces paternelles et se lancer dans la politique.

«J'avais l'impression que dans l'année à venir, John Junior allait également devenir un homme politique», a affirmé hier sur Europe 1 l'ancien porte-parole de JFK. «C'est mon point de vue. Et avec d'autres personnes, on pensait qu'il allait être candidat démocrate aux prochaines élections présidentielles.»

«C'est un malheur terrible» qui frappe «le plus sage de la famille» qui «faisait du très bon travail avec son magazine George», a-t-il regretté.

Par ailleurs, Pierre Salinger, un proche de la famille Kennedy, a déclaré que Jackie, la mère de «John John», avait élevé ses enfants dans le souvenir du président assassiné.

«En 1972, après la mort du fils d'Aristote Onassis, Jackie m'a demandé de passer les vacances avec John Jr et Caroline pour leur expliquer qui était leur père et comment il était devenu un homme important. [...] John Junior était fier de son père», a-t-il affirmé.

«JFK est perçu par les Américains comme un des meilleurs président du XX siècle», a déclaré l'ancien porte-parole de la Maison-Blanche ajoutant qu'il était «absolument sûr que si Kennedy n'avait pas été assassiné, nous vivrions dans un autre monde».

## Les médias canadiens en ont-ils trop fait?

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La culture américaine est extrêmement présente au Canada et, comme le montre la couverture de l'accident d'avion qui a tué John F. Kennedy fils, il n'y a rien de tel que le décès d'une célébrité américaine pour accentuer cette présence.

Le visage du fils préféré des Américains s'est étalé à la une de presque tous les quotidiens canadiens depuis l'accident survenu au large de la côte du Massachusetts, vendredi soir.

Les réseaux télévisés canadiens d'information continue ont rivalisé avec les Américains au chapitre des comptes rendus en direct, minute par minute, de la catastrophe dans laquelle ont péri M. Kennedy, son

épouse Carolyn Bessette Kennedy et la sœur de celle-ci, Lauren Bessette, ne ménageant aucun détail, si minuscule soit-il.

Si la couverture médiatique de la mort de personnalités célèbres est inévitable, le ton de cette couverture devrait être plus canadien, estime Paul Desbarats, ancien doyen de la faculté de journalisme de l'Université Western Ontario. «Dans ce cas, nous aurions pu prendre un peu de recul face à cette histoire et la traiter un peu plus calmement que les Américains», dit-il.

Les médias canadiens n'étaient nullement obligés d'aborder cette affaire avec la même vénération qu'ont affichée les médias américains, renchérit-il.

## Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie  
laine - coton - lin  
rég. 950 \$ Solde 399 \$

Vestes d'été, importés d'Italie  
laine - coton - lin  
rég. 695 \$ Solde 299 \$

Pantalons 100 % laine, importés d'Italie  
rég. 195 \$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie  
rég. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,  
Suite 200, Montréal (Québec)  
H3B 1H5  
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h  
Samedi de 10h à 16h  
Tous les soirs après 18h  
sur rendez-vous seulement

# LE DEVOIR

# MONTRÉAL

Dur lundi pour les voyageurs

## Les chauffeurs de taxi ont bloqué l'accès à Dorval

### Aéroports de Montréal veut imposer de nouvelles conditions de sélection des taxis

Dur lundi matin pour les voyageurs qui se sont rendus à l'aéroport de Dorval, hier. Une centaine de chauffeurs de taxi ont bloqué les voies d'accès pour protester contre les nouvelles conditions de sélection que veut leur imposer l'aéroport. De son côté, Aéroports de Montréal affirme que ces conditions visent à améliorer le service à la clientèle.

JUDITH LACHAPPELLE  
LE DEVOIR

Rejuvenissement des véhicules, bilinguisme des chauffeurs, modification aux durées de contrats... Aéroports de Montréal (ADM) veut changer les critères de sélection qui lient l'organisme aux 260 taxis qui desservent l'aéroport de Dorval. Mais les chauffeurs dénoncent ces modifications et, hier matin, une centaine d'entre eux ont bloqué l'accès de l'aérogare. Les voyageurs ont été

contraints de marcher un demi-kilomètre entre les navettes et l'édifice, avant que la police n'intervienne et arrête une trentaine de chauffeurs en furie.

Les contrats des chauffeurs de taxi de l'aéroport de Dorval doivent venir à échéance en novembre prochain. «Nous voulons hausser les critères d'admissibilité et eux trouvent que c'est exagéré», a déclaré le directeur général de l'aéroport de Dorval, Normand Boivin. ADM explique que le service de taxi doit être amélioré, comme tous les

autres services de l'aéroport l'ont été depuis quelques années.

Les contrats accordés aux chauffeurs sont actuellement d'une durée de six mois, et les conditions de renouvellement sont revues tous les quatre ans. ADM souhaiterait éliminer la rotation des permis en accordant un permis pour la durée de l'entente. Ainsi, en accordant des contrats de quatre ans, ADM soutient qu'il devient rentable pour les chauffeurs de posséder un véhicule de moins de deux ans d'âge au moment de la signature. Un argument que réfute la Ligue des taxis en alléguant qu'il n'y a pas assez de travail pour permettre à chacun des chauffeurs de s'offrir une voiture de l'année.

Normand Boivin affirme également qu'ADM est prêt à garder le nombre de 260 permis accordés ainsi que le ratio selon les ligues de chauffeur. D'autre part, au sujet du bilinguisme des chauffeurs, ADM plaide qu'il s'agit «de la moindre des choses» d'être capable de servir le client en français et en anglais à Montréal. «On n'est pas plus sévère que les autres aéroports», soutient M. Boivin. On a consulté ailleurs. Des aéroports ont des critères concernant l'âge, la couleur, le modèle de la voiture ou le tarif exigé. On ne se compare pas à l'aéroport de Chicago avec ses 60 millions de voyageurs, mais on ne se compare pas non plus à l'aéroport de Val d'Or, sans dénigrer celui-ci...»

L'âge moyen des véhicules du parc de taxi montréalais est d'environ huit ans, selon les données de 1995 du Bureau de taxi de la communauté urbaine de Montréal.

À la suite de l'opération policière, les chauffeurs se sont dispersés mais ont continué à ne pas offrir de service de taxi de la journée. Rien n'est réglé entre ADM et les chauffeurs et, selon ces derniers, d'autres grèves-surprises sont à prévoir.

**Révision de la Loi sur le taxi**  
Par ailleurs, l'industrie du taxi se



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

Les voyageurs qui transitaient par l'aéroport de Dorval ont subi la colère des chauffeurs de taxi et ont dû effectuer un demi-kilomètre de marche. Les chauffeurs, qui ont été délogés par les policiers, prévoient tenir d'autres grèves surprises.

prépare à la commission parlementaire qui se déroulera en octobre concernant la révision de la Loi sur le transport par taxi, qui n'a pas été révisée en profondeur depuis son adoption en 1983.

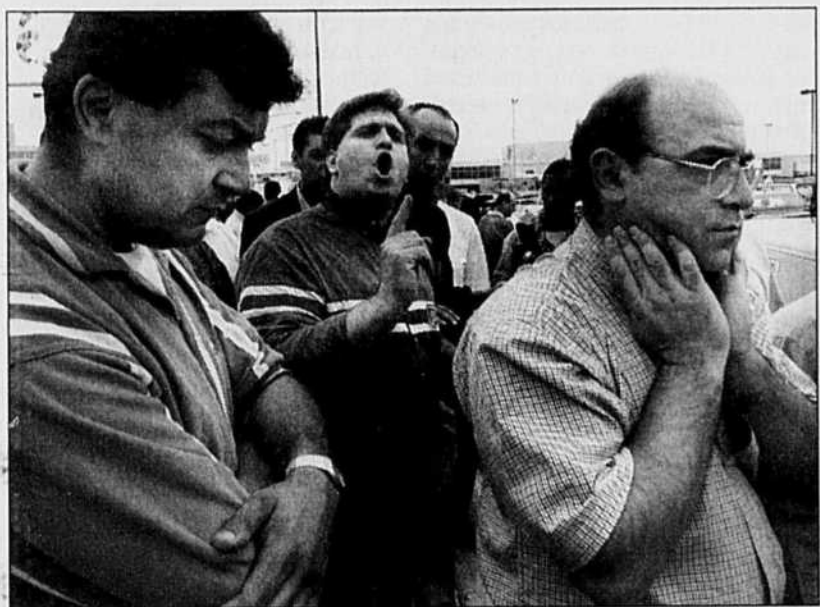
L'encadrement juridique est mal adapté aux réalités actuelles, soutient le ministère des Transports. «On se retrouve donc avec un encadrement législatif complexe, contraignant et, dans

certain cas, trop rigide pour répondre aux besoins diversifiés de la population», est-il écrit dans le document *Pour des services de taxi de meilleure qualité*, en prévision de la commission parlementaire.

De son côté, l'industrie du taxi ne répond pas toujours de façon satisfaisante à l'évolution du marché et à l'éclatement de besoins nouveaux, par exemple le transport de personnes

handicapées et le transport médical, poursuit le MTQ. Les taxis assurent 40 % de tous les déplacements gérés par les organismes de transport adaptés au Québec.

La réforme touchera l'ensemble des services de transport touchés par la Loi sur le transport par taxi, soit le transport par taxi ou par limousine, le transport bénévole, le transport d'accompagnement ou le covoiturage.



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

Les chauffeurs de taxi en furie ont bloqué hier l'accès à l'aéroport de Dorval jusqu'à ce que la police intervienne et arrête une trentaine d'entre eux.

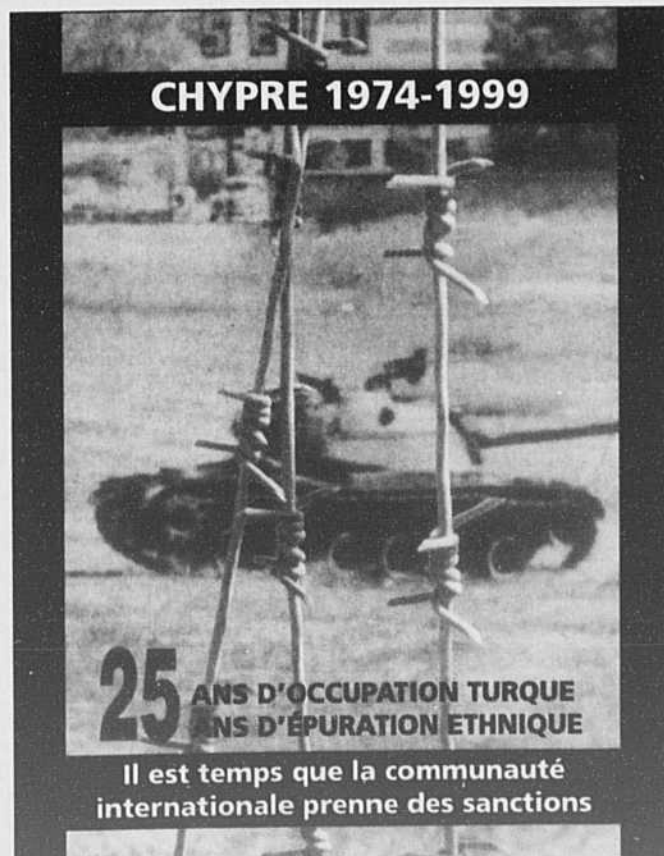
## JUILLET 1974: INVASION DE CHYPRE PAR LA TURQUIE

## 1974-1999 VINGT-CINQ ANS DE CRIMES COMMIS PAR LA TURQUIE À CHYPRE

- Occupation militaire turque (35 000 soldats)
- 100 000 colons turcs importés illégalement
- 1 619 prisonniers disparus
- 200 000 réfugiés
- Violation du droit international
- Pillage du patrimoine culturel

## UN RÈGLEMENT DU PROBLÈME DE CHYPRE DOIT PROMOUVOIR ET PROTÉGER LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'HOMME

- Génocide et meurtres systématiques
- Viols de femmes par les officiers turcs
- Déplacement d'un tiers de Chypriotes-grecs de leurs maisons
- Confiscation des propriétés des Chypriotes-grecs



CHYPRE 1974-1999

25 ANS D'OCCUPATION TURQUE  
25 ANS D'ÉPURATION ETHNIQUE

Il est temps que la communauté internationale prenne des sanctions

**CHYPRE 1974-1999**  
25 ans d'occupation turque  
25 ans de lutte

En juillet 1974, sous le prétexte du coup contre Makarios, la Turquie envahissait la République de Chypre, en violant la Charte des Nations-Unies et tous les principes de la Loi Internationale.

Cette invasion a eu comme résultat l'occupation par la Turquie de 37% du territoire chypriote, la partie la plus riche, qui représente 70% du potentiel économique de l'île.

200 000 Grecs-Chypriotes—un tiers de sa population—ont été expulsés violemment de leurs foyers, réfugiés dans leur propre pays et jusqu'à maintenant, ils sont privés du droit de retourner à leurs maisons et leurs terres ancestrales. De plus, le sort des 1 619 Grecs-Chypriotes, qui avaient été portés manquants, demeure jusqu'à présent inconnu. Quelques 20 000 Grecs et Maronites Chypriotes avaient été enclavés dans la région occupée. Au fil des ans, harcelés et menacés constamment, ils ont été contraints à quitter et aujourd'hui le nombre de ceux qui restent encore dans leurs foyers a été réduit à quelques centaines. Des églises byzantines, monuments et antiquités ont été détruits ou pillés et divers objets de valeur inestimable ont été escamotés à l'extérieur.

L'héritage culturel de la région occupée qui remonte au 7<sup>e</sup> millénaire A.C. et qui fait partie de l'héritage commun de toute l'humanité, continue du coup à être pillé et détruit systématiquement et délibérément.

En outre, plus de 100 000 colons turcs ont été importés illégalement et se sont établis dans les territoires occupés, visant le changement de la structure démographique de Chypre. Les biens des Grecs-Chypriotes expulsés ont été usurpés et distribués à ces colons turcs. Tout cela, parallèlement à une forte présence militaire turque estimée à 35 000 hommes, et les tentatives de changer les noms grecs des villages et des bourgades en des noms turcs constituent



25 ans plus tard, il recherche toujours ses parents

une preuve évidente de l'objectif de la Turquie à changer la région occupée en une province turque.

Une série de résolutions de l'Assemblée générale, du Conseil de Sécurité ainsi que d'autres résolutions adoptées par de nombreuses organisations internationales ont condamné l'invasion turque de Chypre et tout ce qui lui succéda, exigé le retour des réfugiés à leurs foyers en sécurité, la recherche du sort des personnes disparues et le respect des droits de l'Homme de tous les Chypriotes. De plus, la Commission Européenne des Droits de l'Homme a trouvé la Turquie responsable de violations importantes et systématiques des droits de l'Homme commises par le gouvernement de la Turquie pendant et après l'invasion.

Depuis 1975, il y a eu de nombreuses discussions entre les Grecs et Turcs Chypriotes sans, malheureusement, aucun progrès; cela est dû à la position intransigeante de la Turquie et plus particulièrement aux actions de M. Denktash, leader du régime d'occupation, et du gouvernement d'Ankara qui manifestent que leurs intentions et leurs objectifs à long terme ne sont pas la solution du problème chypriote, mais plutôt la consolidation des faits accomplis de l'invasion et de l'occupation et la reconnaissance de leur soi-disant état.

Cependant, Chypre est du point de vue culturel, politique et historique une partie vibrante de l'Europe. À cet égard, elle se sent confiante que dans un avenir rapproché elle deviendra une part de l'Union Européenne. Elle espère également en une île unie, où les deux communautés—grecque et turque—pourraient vivre ensemble harmonieusement. Dans une république fédérale, le peuple de Chypre serait en mesure de développer au maximum le potentiel de ses diverses cultures et de partager en prospérité et en paix l'avenir européen commun.

Ce message vous est adressé par le Comité Hellénique-Canadien de Solidarité pour Chypre et la Communauté Chypriote de Montréal. Boîte postale 48121, C.S.P. du Parc, Montréal, H2V 4S8.

LES ACTUALITÉS

La Chine est prête à envoyer des hommes dans l'espace

ASSOCIATED PRESS

Pékin — Si les experts occidentaux disent vrai, la Chine est prête à envoyer des hommes dans l'espace, des «taikonautes».

L'Empire du Milieu deviendrait ainsi la troisième puissance à envoyer l'homme dans l'espace après les États-Unis et la Russie.

La Chine est sur les rangs depuis près de trente ans: elle a mis son premier satellite sur orbite en 1970.

Depuis dix ans, ce Projet 921 hautement secret s'est accéléré grâce à des budgets plus importants.

Pékin s'est doté d'un nouveau centre spatial, à Jiuquan dans le désert de Gobi, d'un nouveau lanceur et dispose de deux «taikonautes» (dérivé du mot «espace» en chinois) qui ont été formés en Russie.

Le quotidien officiel Yangcheng a donné quelques indices en rapportant début mai dernier que la Chine célébrerait les 50 ans du régime communiste en lançant autour du 1er octobre 1999, la date anniversaire, son premier vaisseau spatial, vraisemblablement inhabité.

Courant mai, également, sont apparues sur Internet des photographies représentant une fusée haute d'environ cinq étages, surmontée de ce qui ressemblait à un vaisseau spatial, arborant le drapeau rouge de la Chine.

Les clichés comportaient suffisamment de détails pour intriguer les experts occidentaux comme Phillip Clark. Sur la fusée, on pouvait clairement lire l'inscription «CZ-2F», désignant le nouveau lanceur chinois, jamais montré auparavant.

Le vaisseau spatial ressemblait à un Soyuz russe, avec des modifications trop complexes pour qu'il s'agisse d'une simple contrefaçon. Pour le moment, la communauté scientifique chinoise se réfugie dans le silence, refusant toutes les demandes d'interview.

Avant d'envoyer des hommes dans l'espace, la Chine devra procéder à des essais, au moins une fois. «Ils seraient insensés de faire un vol habité sans deux missions non habitées au préalable. Sinon, il y aura des problèmes», note Charles Vick de la Fédération des scientifiques américains (FAS).

Le prestige mis à part, un pays comme la Chine attend des retombées concrètes de missions spatiales. Selon Phillip Clark, les officiers chinois ont ainsi souligné la nécessité d'améliorer les satellites de télécommunication et de mettre au point des satellites capables d'observer la Terre en permanence.

Québec met en vente ses deux F-27

Le gouvernement veut se débarrasser de ces appareils vieux de 40 ans pour un million de dollars américains

Deux avions du service aérien gouvernemental ont été mis en vente par Québec. Le gouvernement Bouchard demande environ un million de dollars américains pour ces F-27 dont la construction date de 40 ans.

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard ne volera plus en F-27. Québec a lancé un appel d'offres vendredi afin de trouver preneur pour ses deux appareils datant de 1959 et de 1961.

Il y a un mois, l'un des deux F-27 du Service aérien gouvernemental (SAG) avait connu des ennuis mécaniques et le pilote avait dû couper l'un des deux moteurs de l'appareil en vol vers Québec.

Un récent rapport recommandait d'ailleurs au gouvernement du Québec de se débarrasser de ces deux avions, pouvant accueillir 36 passagers, conçus aux Pays-Bas et turbo-propulsés par des moteurs Rolls-Royce, dont les pièces de rechange seraient pratiquement devenues introuvables en Amérique du Nord.



Un des deux F-27 appartenant au gouvernement du Québec qui viennent d'être mis en vente.

Les deux appareils Fairchild ont été achetés par Québec au cours des années 1970.

Depuis le mois de mars, les Services gouvernementaux sont donc à la recherche d'un avion neuf ou d'occasion pour remplacer un des deux F-27.

Nouvel appareil: Durant sa lutte pour atteindre le déficit zéro, le gouvernement Bouchard avait mis sur la glace l'idée d'acheter de nouveaux appareils pour remplacer les

vieux F-27. Les spécialistes recommandaient à Québec de se porter acquéreur d'un Dash-8 ou d'un Challenger, mais le coût de tels appareils, même d'occasion, atteint les 30 millions.

Les F-27 du gouvernement servent principalement à transporter le premier ministre et, à l'occasion, d'autres membres de son cabinet.

En février 1995, l'un des F-27 gouvernementaux avait dû atterrir d'urgence à Québec en raison d'une défectuosité du train d'atterrissage.

Le premier ministre Jacques Parizeau était à bord, mais il s'en était sorti avec une bonne frousse. L'avion avait dû tourner pendant deux heures dans le ciel de Québec afin de brûler du carburant.

Par ailleurs, il y a 20 ans, un F-27 de Québecair s'était écrasé tout près de Québec dans ce qui est désormais connu comme étant la pire tragédie aérienne de la région de la capitale. Cet accident, qui avait fait 17 victimes, avait été causé par la perte d'une hélice et l'explosion d'un des deux moteurs.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie.

AVIS AUX CRÉANCIERS. DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 2529-6526 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom de CLUB DISALVIO.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4)). Dans l'affaire de la faillite de: LES SYSTEMS ACTUS LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1250, rue Vignau.

Avis public Ville de Montréal. Service du greffe. Ordonnances. Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 15 juillet 1999, a édicté les ordonnances suivantes:

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE DRUMMOND. NO: P-226954. COUR MUNICIPAL, VILLE DE DRUMMONDVILLE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO: 500-12-247600-996

PHIL BELL Comptable agréé / Syndic 400, de Maisonneuve Ouest Bureau 1202 Montréal (Québec) H3A 1L4 Tél.: (514) 282-1407

HULL • GATINEAU • OTTAWA • MONTRÉAL SAINT-JÉRÔME • RIMOUSKI • ROUYN-NORANDA

MOTS CROISÉS. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12. 1. Chevalier. — Secte bouddhique.

ASSIGNATION. ORDRE est donné à MOHAMMED BOUKHALFA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Transports Québec. APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES. Contrat n°: 2310-99-DA01-2-3-4 — Modélisation de terrain par procédé photogrammétrique.

APPELS D'OFFRES. 2 h 41 DU MATIN. Vous les informerez de votre maladie de coeur et de vos médicaments.

HORIZONTELEMENT. 1. Chevalier. — Secte bouddhique. 2. Lubrifier. — Commode.

PAR ORDRE DE LA COUR: La partie défenderesse, DOUGLAS MCPHEE, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication.

CONTRAT N°: 5100-99-FE01 — Effectuer la préparation des plans, devis, estimations préliminaires et définitifs, des relevés d'arpentage pour la réfection du pont Le Gardeur.

2 h 59 DU MATIN. Si vous repreniez connaissance. Ensemble des appels d'offres de la Société peuvent être consultés sur notre site Internet.

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## Iran: des étudiants reçus en audience

Téhéran (Reuters) — Les étudiants iraniens ont annoncé hier qu'ils rencontreraient dans la journée des dirigeants du Conseil suprême de la sécurité nationale, la plus haute instance de sécurité du pays, pour demander des sanctions contre les responsables de l'intervention violente du 9 juillet dernier contre le campus de Téhéran. Un leader étudiant a précisé à Reuters que cette rencontre faisait suite à une série de consultations avec des hauts dignitaires religieux dans la ville sainte de Qom ainsi qu'avec les ministres du Renseignement et de l'Intérieur. «*Nous demandons que les responsables de cette attaque et ceux qui y ont participé soient identifiés*», a-t-il dit sous couvert de l'anonymat. L'intervention des forces de police et de militants islamistes dans un dortoir du campus, le 9 juillet dernier, avait déclenché des manifestations violentes contre le régime des mollahs. Selon les étudiants, plus de 1400 manifestants ont été arrêtés dans la répression qui a suivi. Mais la plupart d'entre eux n'auraient aucun lien avec l'université, a ajouté ce responsable étudiant.

## Le FIS serait à nouveau autorisé

Londres (Reuters) — Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, serait prêt à autoriser le Front islamique du salut à constituer un nouveau parti politique à condition que ses dirigeants historiques se retirent, a écrit hier le *Financial Times*. Dans un entretien accordé au cours du week-end, le chef de l'Etat ajoute que les personnes impliquées dans des actes de violence ou des appels à l'opposition armée seront pareillement interdites de participer aux activités politiques de cette nouvelle organisation. Mais, dit-il, «*si j'accepte que les laïques, et même les athées, participent à la vie politique, je ne vois pas pourquoi je n'accepterais pas la même chose pour un homme de foi, à condition qu'il respecte la constitution*». Le *Financial Times* ajoute que Bouteflika est prêt à libérer immédiatement Abassi Madani si le chef historique du FIS aujourd'hui en résidence surveillée s'engage à se retirer de la vie politique. Il ne fait en revanche aucune mention d'Ali Belhadji, l'autre dirigeant du FIS privé de liberté.

## Attaque d'un convoi humanitaire en Angola

Luanda (AFP) — Une trentaine de camions d'un convoi transportant de l'aide humanitaire ont été détruits lors d'une attaque d'hommes armés sur la route reliant Lukala et Samba-Caju (province de Uije, 400 km au nord de Luanda), a-on appris hier soir de sources concordantes. Les organisations humanitaires ignoraient hier soir le sort des personnes qui avaient pris place dans le convoi, et n'avaient pas d'informations sur les cinquante autres véhicules le composant. La colonne, composée de camions appartenant à l'organisation humanitaire catholique Caritas, devait se rendre dans la ville de Uije, chef-lieu de la province du même nom. La plupart des axes routiers angolais sont impraticables en raison de l'insécurité. L'Angola est à nouveau plongée depuis novembre 1998 dans la guerre opposant le régime au pouvoir aux rebelles de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) fidèles à M. Jonas Savimbi. Des villageois ont découvert plus de 90 cadavres enterrés dans des fosses communes dans le centre de l'Angola. Selon le gouvernement, ces charniers sont le fait des rebelles de l'Unita, rapportait hier une radio religieuse angolaise. Radio Ecclesia précise que les corps ont été abandonnés près du village de Chipeta, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Kuito, au cœur d'une région qui a été le théâtre des pires affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, dirigée par Jonas Savimbi. L'information n'a pu être confirmée de sources indépendantes.

## Dialogue interafghan

Tachkent (AFP) — Les talibans au pouvoir en Afghanistan et l'alliance de l'opposition, qui tient encore certaines régions du nord, ont indiqué hier être prêts à des négociations immédiates pour mettre fin à une longue guerre civile, lors d'une conférence internationale à Tachkent. «*Le mouvement des talibans espère l'amélioration de la situation en Afghanistan et est prêt à mener des négociations*», a déclaré le représentant des talibans, le mollah Amir Khan Muttaqi, à l'issue de la première journée d'une conférence du groupe 6+2, les six voisins de l'Afghanistan plus les Etats-Unis et la Russie.

## Barak se donne 15 mois pour négocier la paix

Contrairement aux vœux des Arabes, le premier ministre israélien souhaite entamer les négociations sur le statut final avant la mise en œuvre complète des accords de Wye Plantation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le premier ministre israélien Ehoud Barak s'est donné 15 mois hier pour négocier la paix au Proche-Orient, tandis que le président américain Bill Clinton promettait que son pays assurerait la sécurité d'Israël.

M. Barak, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Clinton à la Maison-Blanche, a affirmé que son nouveau gouvernement n'avait pas «*l'intention de traîner les pieds pour trois années de plus*» pour rechercher une solution de paix négociée. «*Nous sommes déterminés à respecter [les accords] de Wye*», a affirmé M. Barak faisant référence à l'accord israélo-palestinien conclu en octobre dernier sous l'égide des Etats-Unis. Mais, a-t-il ajouté, «*nous ne parlons pas pour autant de solution miracle*».

Israël et l'Autorité palestinienne doivent relancer les discussions sur le statut final des territoires occupés, qui doivent déterminer notamment l'avenir de Jérusalem, le partage des ressources en eau et le retour des réfugiés palestiniens.

Le nouveau chef de gouvernement israélien a souhaité une négociation immédiate sur les questions délicates du statut de Jérusalem, de l'Etat palestinien et du retour des réfugiés. Les dirigeants arabes souhaitent toutefois une mise en œuvre préalable des accords de Wye Plantation.

M. Barak a cependant précisé que si le leader palestinien Yasser Arafat était d'accord, il pouvait exister un moyen de «*combinaison de l'accord de Wye avec la progression des négociations et la mise en place du statut final*».

### Accord de sécurité

M. Clinton, qui a annoncé un nouvel accord de sécurité entre son pays et Israël, notamment dans le cadre de la défense anti-missiles et contre les armes



LARRY DOWNING REUTERS

Comme larrons en foire.

de destruction massive, a également affirmé que son pays souhaitait des relations «*plus normales*» avec la Syrie. Damas, a-t-il estimé, peut à nouveau jouer un rôle-clé dans le processus de paix au Proche-Orient.

Le président syrien Hafez al-Assad a «*une occasion en or*» de simplifier plus étroitement dans les efforts de paix dans la région, selon M. Clinton. «*Je pense que tout ce que fait la Syrie pour se dissocier du terrorisme est une étape positive*», dans cette direction, a-t-il ajouté. «*Nous continuerons à soutenir la défense d'Israël, au moment où Israël prend des risques calculés pour la paix*», a également affirmé le président américain.

M. Barak a indiqué dimanche qu'il était disposé à faire des «*compromis douloureux*» avec Damas, allusion au plateau syrien du Golan occupé en 1967 et annexé en 1981 par Israël.

Le premier ministre israélien a indiqué qu'il était prêt à négocier avec son homologue syrien et a exprimé l'espoir que Hafez al-Assad s'inspirerait de l'ancien président égyptien Anouar al-Sadate, le premier dirigeant arabe à avoir conclu la paix avec l'Etat hébreu.

Les négociations avec la Syrie avaient été gelées à la suite des élections israéliennes, en mai 1996, au cours desquelles le dirigeant travailliste Shimon Pérès avait été battu par Benjamin Nétanyahou, du Likoud (droite nationaliste).

M. Nétanyahou s'était opposé à un éventuel retrait du plateau du Golan, empêchant ainsi une reprise des négociations avec la Syrie.

La Syrie vient d'inviter les organisations palestiniennes radicales et le Hezbollah libanais, dont elle soutenait jusqu'à présent en sous-main la lutte

armée, à se résigner à la paix avec Israël parce qu'elle la souhaite et s'y prépare elle-même. Cette initiative a transpiré hier de diverses sources palestiniennes radicales.

Israël et les Etats-Unis vont par ailleurs mettre en place un groupe de consultations à haut niveau pour discuter des problèmes de sécurité et la Maison-Blanche va demander au Congrès de rapidement approuver un programme d'aide à Israël, aux Palestiniens et à la Jordanie dans le cadre de l'accord de Wye, a affirmé M. Clinton.

Selon des responsables israéliens, interrogés par l'AFP, M. Clinton veut débloquer 1,2 milliard de dollars pour la mise en œuvre des accords de Wye.

M. Clinton a par ailleurs annoncé qu'un astronaute israélien sera invité l'an prochain à effectuer un vol à bord de la navette spatiale américaine.

Y O U G O S L A V I E

## L'opposition s'oppose à elle-même

Les Européens créent une agence de reconstruction du Kosovo

ASSOCIATED PRESS ET AFP

Belgrade — Slobodan Milosevic peut souffler: il n'y aura pas de front uni de l'opposition en Serbie. Zoran Djindjic a jugé hier «*inacceptable*» la position défendue par Vuk Draskovic à propos du président yougoslave.

Djindjic, chef de l'Alliance pour le changement, a annoncé son refus de coopérer avec le chef du Mouvement du renouveau serbe (SPO), tant que ce dernier (autrefois vice-premier ministre de M. Milosevic) ne placerait pas en tête de ses priorités le départ de l'homme fort de Belgrade.

Lors d'un rassemblement samedi dernier à Kragujevac, dans le centre de la Serbie, Draskovic avait en effet estimé que le principal objectif de l'opposition ne devait pas être la démission du président yougoslave, mais la formation d'un gouvernement de «*salut*» national travaillant à la réintégration politique et économique de la Yougoslavie dans la communauté internationale. Il avait appelé les socialistes de Milosevic à se joindre à cette coalition.

«*La proposition de Draskovic n'est pas acceptable car elle veut mettre le toit avant de construire les fondations*», a déclaré Djindjic, cité hier par le quotidien monténégrin *Vijesti*. Milosevic «*doit d'abord partir et alors, après cela, les réformes, la reconstruction et la normalisation des relations au sein de la Yougoslavie et avec le monde pourront commencer*».

Draskovic «*veut revenir vers le mon-*

de, obtenir la levée des sanctions, reconstruire l'économie, avec Milosevic toujours en place», souligne le chef de l'Alliance pour le changement, une coalition de mouvements d'opposition souhaitant le départ de Milosevic. Il ne voit «*aucune raison*» de coopérer avec un homme qui «*considère chaque appel au départ immédiat de Milosevic comme un risque de guerre civile*».

Vuk Draskovic avait mis en garde samedi contre les risques d'une guerre civile en Yougoslavie si l'Alliance tentait de renverser le président yougoslave par la force.

La rivalité personnelle entre Djindjic et Draskovic est à l'origine de la division de l'opposition et a contribué à maintenir au pouvoir le président Milosevic. Depuis trois semaines, des manifestations quasi-quotidiennes contre Milosevic et son régime ont lieu à travers la Serbie. Mais, en raison de ses divisions, l'opposition a du mal à capitaliser ce mécontentement.

### Charnier

Pendant ce temps, la macabre tâche quotidienne des exhumations s'est poursuivie hier au Kosovo. Sous le regard des soldats britanniques de la KFOR et de familles en pleurs, 13 corps - dont ceux de quatre enfants - ont été exhumés d'un charnier récemment découvert à Podujevo. Dans l'ouest de la province, près de Gnjilane, deux soldats

du contingent américain de la KFOR se sont tués dimanche dans un accident de la route. Ce sont les premières victimes américaines au Kosovo.

Sur le plan politique, dans une tentative manifeste pour conserver une influence sur le Kosovo et rétablir la confiance des Serbes de la province, le gouvernement yougoslave a annoncé hier qu'une assemblée nationale des Serbes du Kosovo serait constituée avant la fin de la semaine.

A Paris, le ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine a apporté son soutien à la demande formulée la veille par Bernard Kouchner, l'administrateur civil de l'ONU au Kosovo, d'avoir plus de policiers pour assurer la sécurité dans la province.

Le commandant de la force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), le général britannique Michael Jackson, prévoit d'achever sa mission «*courant octobre*» et de laisser alors la place à une autre forme de commandement militaire de l'OTAN dans la province.

«*A l'automne, après que l'Armée de libération du Kosovo [UCK] sera démilitarisée comme le prévoient les accords, nous constaterons que la phase opérationnelle est finie*», déclare le patron de la KFOR dans une interview au Monde daté d'aujourd'hui.

«*A ce stade, nous devons céder la place et rentrer en Allemagne nous préparer à*

d'autres interventions. Notre rôle sera terminé, nous n'aurons plus de raison d'être ici, sous cette forme», souligne-t-il. L'OTAN devra alors mettre sur pied un commandement militaire d'une autre nature qui prendra notre relève courant octobre. Le général britannique explique en effet que le Corps de réaction rapide des forces alliées de l'OTAN, auquel il appartient, est conçu «*pour l'action, pour être opérationnel rapidement*».

Le commandant de la KFOR confirme par ailleurs l'arrestation de «*six Serbes appartenant à la police secrète du ministère de l'Intérieur dans la région d'Urahovac, il y a une dizaine de jours*». Toutefois, le général Jackson ne les qualifie pas d'espions: «*Ils étaient armés et en possession de matériel de transmission. Ils étaient là afin de se rendre compte de l'état de la minorité serbe, pour surveiller la façon dont elle est traitée*».

Les ministres européens des Affaires étrangères ont décidé hier de créer une agence européenne pour la reconstruction du Kosovo, chargée de coordonner l'aide et l'assistance humanitaire et financière internationale destinée à la province.

Le quartier général et administratif de cette Agence sera situé à Salonique (Grèce), et son centre opérationnel à Pristina (Kosovo). Ce centre opérationnel sera, conformément aux souhaits de la Commission européenne, doté d'un degré considérable d'autonomie pour mettre en œuvre la reconstruction du Kosovo en utilisant les services généraux de l'Agence à Salonique.



Vuk Draskovic

BOMBARDEMENTS AMERICAINS

## L'Irak crie vengeance

AGENCE FRANCE-PRESSE

Najaf — Des milliers d'Irakiens criaient vengeance et scandaient des slogans hostiles aux Etats-Unis lors des funérailles lundi de 17 civils, tués la veille dans un raid aérien sur la province chiite de Najaf (sud).

«*Aujourd'hui nous les inhumons, et demain nous nous vengerons*», criait une foule en colère qui suivait les cercueils, enveloppés du drapeau irakien.

«*Il s'agit d'un acte lâche [...] et cela rendra les Irakiens encore plus déterminés à résister et nous allons combattre pour mettre fin aux agressions américaines et britanniques contre l'Irak*», a déclaré aux journalistes le gouverneur du Najaf, Qaid Hussein Al-Awadi.

Il a affirmé que parmi les victimes figuraient une jeune femme enceinte et son mari. «*La région bombardée [par les avions américains] est une zone civile qui n'est proche d'aucune installation militaire*» irakienne, a ajouté M. Awadi.

L'Irak a affirmé que les victimes du raid mené dimanche soir sur «*des objectifs civils*», qu'elle n'a pas précisés, étaient «*dans leur majorité des femmes, des enfants et des vieillards*».

Un porte-parole militaire irakien a indiqué hier la «*lâche agression*» avait fait 17 morts et 18 blessés. Interrogé par l'AFP, le directeur de l'hôpital Saddam, Samir Abdel Majid, a affirmé que l'état de la plupart des 18 blessés hospitalisés dans l'établissement était «*critique*».

Sans confirmer ni démentir les informations de Bagdad faisant état de victimes, le Pentagone a indiqué hier que des chasseurs américains avaient attaqué un site de missiles sol-air irakien et un site de communications militaires dans le sud de l'Irak ce week-end.

Selon le commandement, ces attaques ont été menées en réponse à des tirs d'artillerie sur des avions patrouillant au-dessus de la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak.

L'Agence irakienne officielle INA, citant des témoins, a indiqué que les chasseurs américains avaient tiré quatre missiles air-surface sur des objectifs civils détruisant quatre véhicules.

INA a également fait état de «*plusieurs habitations détruites*» dans la région visée, près de Najaf, ville située à

150 km au sud de Bagdad qui abrite la mosquée d'Ali, premier imam chiite.

Il s'agit d'un des raids les plus meurtriers annoncés par l'Irak depuis l'opération de frappes aériennes américano-britanniques «*Renard du désert*» de la mi-décembre.

Après la fin de cette opération, l'Irak a annoncé à plusieurs reprises la mort de civils dans des bombardements alliés visant les régions couvertes par les zones d'exclusion aérienne, dans du nord et le sud de son territoire.

Bagdad ne reconnaît pas la légalité de ces zones qui s'étendent au nord du 36° parallèle et au sud du 33°, créées par les puissances occidentales pour protéger, selon elles, les Kurdes, au nord, et les chiïtes, au sud.

Relations tendues

## Ankara nie avoir violé l'espace iranien

REUTERS

Ankara (Reuters) — Le ministre turc de la Défense, Sabahattin Cakmakoglu, a démenti hier toute violation de l'espace aérien iranien par des avions turcs alors que Téhéran affirme qu'un raid aérien turc a tué cinq personnes sur son territoire.

Selon l'agence iranienne Irna, l'Iran a exigé de la Turquie des excuses et une indemnisation.

Le chargé d'Affaires turc a été convoqué dans la soirée de dimanche au ministère des Affaires étrangères pour s'entendre dire que les autorités d'Ankara étaient «*responsables des conséquences de cette agression*» et que celles de Téhéran se réservaient le droit d'y riposter de la manière qu'elles jugeraient la plus appropriée.

Dans un premier temps, l'Iran avait fait état de la mort d'un gardien de la révolution et de plusieurs blessés dans la région de Piranchahr, aux confins des frontières turque, irakienne et iranienne. Mais le gouvernement provincial a ultérieurement fait état de cinq morts et une dizaine de blessés lors de ce raid aérien.

«*Selon les informations qui nous ont été données par le commandement des Forces armées, il n'y a eu de notre part aucune opération violant l'espace aérien iranien*», a affirmé Cakmakoglu à la chaîne de télévision NTV.

En 1994, Ankara avait dû s'excuser pour avoir tué par erreur des Iraniens lors d'un raid visant contre des rebelles kurdes turcs en Irak.

Depuis lors, l'Iran s'est plaint à plusieurs reprises d'attaques de forces turques, et notamment de raids aériens, en territoire iranien alors qu'elles sont censées ne s'en prendre qu'aux bases arrière des rebelles kurdes du PKK au Kurdistan irakien.

Les relations entre Ankara et Téhéran sont tendues. La Turquie accuse l'Iran d'appuyer non seulement ses rebelles kurdes mais aussi les islamistes turcs. Téhéran, qui rejette ces accusations, reproche de son côté à la Turquie sa collaboration militaire avec Israël.

ALLEMAGNE

## Le président signe la nouvelle loi sur la nationalité

AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Le président allemand Johannes Rau a signé la loi modifiant le Code de la nationalité, levant ainsi le dernier obstacle à cette réforme historique qui va faciliter la naturalisation d'enfants étrangers nés en Allemagne, a-t-on indiqué hier dans son entourage.

La loi révolutionne le Code en vigueur depuis 1913, qui était fondé sur le droit du sang, en introduisant le droit du sol. Mais elle n'est pas aussi généreuse qu'initialement prévu, le gouvernement ayant dû faire des concessions au petit Parti libéral (FDP, opposition) pour la faire passer dans une des deux chambres du Parlement.

Les enfants nés sur le territoire allemand de parents étrangers pourront désormais prétendre au double passeport jusqu'à 23 ans, à condition qu'un de leurs parents réside en Allemagne depuis au moins huit ans.

Ils devront opter entre leur 18<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> anniversaire pour l'une ou l'autre des deux citoyennetés. La réforme réduit par ailleurs de 15 à 8 ans la présence minimale en Allemagne requise pour obtenir la naturalisation.

Les députés du Bundestag, chambre basse dominée par les sociaux-démocrates et leurs alliés gouvernementaux écologistes, avaient adopté ce texte révolutionnaire à une large majorité le 7 mai. Le dernier cap a été franchi le 21 mai au Bundesrat, où siègent les représentants des 16 Laender (Etats régionaux).

Le prédécesseur de M. Rau, Roman Herzog, n'avait plus eu le temps de signer la loi avant de quitter ses fonctions, le 30 juin.

Au total, sur les 7,2 millions d'étrangers vivant dans le pays, 3 à 4 millions pourront bénéficier de la nouvelle loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2000 et sera partiellement rétroactive.

## É D I T O R I A L

Le mythe nourri  
des Kennedy

L'Amérique pleure un Kennedy. Encore. Par une sorte de leitmotiv de son destin historique. Derrière le tragique accident, une malédiction? Touchée dans sa conscience nationale, elle pleure. La mort de John F. Kennedy Jr vient ajouter une pierre au mythe.

Les médias américains transformés en nécrologues s'offrent à la faveur des journées creuses de l'été une orgie funèbre avec la disparition en mer de JFK fils. Vrai que la mort de John John, quel que fut le moment de l'année, aurait fait se déplacer toutes les télévisions américaines et fait se suspendre toutes les programmations normales. La nécrologie des Kennedy n'est pas seulement longue, elle fascine. On aime à le dire.

La revue *Time* qui sort aujourd'hui en kiosque y consacre une quarantaine de pages écrites et illustrées en catastrophe. Les drapeaux sont en berne, les Américains qui pleurent leur «prince» comme les Britanniques ont pleuré leur princesse vont déposer des bouquets de fleurs. L'Amérique se prosterne devant l'«icône du pays», ainsi que l'a écrit le *Los Angeles Times*. Sans doute seront diffusées des images de la famille Kennedy serrant les rangs dans le deuil, comme nous aimons même ici le voir avec un mélange d'empathie et de voyeurisme. Normal que sa disparition donne lieu à une certaine démesure. On n'en finira jamais de disserter sur l'influence psychohistorique de la dynastie des Kennedy sur la conscience nationale. Le problème dans la façon dont les Américains réagissent à la mort de ce jet-setter «célèbre pour sa célébrité», c'est que sa mort interdit tout iconoclasme.



Guy  
Taillefer

On veut le comparer à Lady Di, dont on a aussi fait un modèle. Sauf que là où la mort de la princesse de Galles en 1997 a fait trembler la monarchie britannique en mettant en évidence son anachronisme, celle de JFK fils vient plutôt renforcer et confirmer dans l'imaginaire américain la déification «royalisante» du clan Kennedy.

JFK, assassiné en 1963 à Dallas, vient-il de mourir une seconde fois? Le père et le fils sont intimement liés dans l'imaginaire américain. On a dit le fils plus ou moins intéressé par la carrière politique. Certains lui en prêtaient l'ambition, d'autres non. On pourrait dire en tout cas qu'il aura prolongé l'action de son père, au sens très moderne du terme, mais en rapetissant son héritage. Et sans même faire le saut en politique. *George*, le magazine qu'il a fondé en 1995 et dont il était rédacteur en chef, est l'émetteur d'une vie politique conçue comme spectacle. Une revue dans laquelle, tout à la fois, il signait les éditoriaux et où il avait posé nu. Dans une entrevue qu'il accordait cette année à la revue *Brill's Content*, et qui aura finalement été sa dernière, il disait: «Notre but était de rendre la politique plus proche des gens [...] afin qu'ils puissent en parler avec la même sorte de détachement informé que s'ils parlaient du dernier film, du dernier CD ou de la grève dans la NBA.»

Il y a dans cette conception des choses une représentation fidèle de l'Amérique politique contemporaine: une Amérique qui eut avec Ronald Reagan un acteur comme président; une Amérique dont l'électorat a été gavé à son corps défendant de Monicagate. N'y a-t-il pas alors de l'ironie au fait que *George* ait toujours éprouvé des difficultés financières qui, aujourd'hui combinées au décès de son fondateur, pourraient bientôt le faire disparaître?

S'il est un dieu, JFK Jr n'est pourtant en grande partie celui de la démocratie par l'argent. Portant la chape des soucis sociaux dont se sont toujours enveloppés les Kennedy. La quintessence du rêve américain. Est-ce là le rêve qui ravit les iconolâtres?

Toute accidentelle qu'elle soit, c'est une mort qu'en sa conscience l'Amérique reçoit comme un choc, mais plus improbablement comme une surprise. Les Kennedy ne meurent pas comme les autres, c'est presque entendu, et leurs tragédies sont attendues. Ils sont définis par la façon dont ils meurent, comme par la façon dont ils vivent.

On s'interroge aujourd'hui sur la témérité d'un homme qui est monté à bord de son petit avion par temps incertain en compagnie de son épouse et de sa belle-sœur. On l'avait pourtant toujours dit plus prudent, plus stable, plus vulnérable que son père. Les médias en avaient fait un Kennedy meilleur que les autres. Son erreur lui a coûté la vie tout en venant accréditer un autre pan du mythe, qui consiste à attribuer une part de volenté autodestructrice à la «malédiction» qui accompagne historiquement les Kennedy. On avait prévenu JFK de ne pas se rendre à Dallas; et son frère Robert, assassiné à son tour en 1968, ne voulait pas d'une plus grande protection policière. Le genre de comportement qui incitait ce week-end le *New York Times* à écrire: «Il y a une certaine noblesse dans le refus des Kennedy de laisser la vie les intimider.»

JFK fils vient de mourir tragiquement: pour tous ces baby-boomers qui ont grandi en suivant la saga des Kennedy, le mythe est perpétué.

gtaillefer@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



EN REPRISE

## LETTRES

## La suite du délire

Je viens de lire l'hommage rendu au cinéaste Pierre Perrault par son collègue Pierre «Terre-Famille-Patrie» Falardeau. Habituel délire ultra-nationaliste, recouvert d'un vernis anti-impérialiste pour faire de gauche et récupérer les analphabètes politiques qui confondent justice sociale et patriotisme, notre p'tit gars de l'Est de la ville est fidèle à lui-même.

Sauf que moi qui comptais en savoir plus long sur Pierre Perrault, je passerai mon tour. Falardeau m'informe que «[...] Perrault, c'était l'inverse de l'intellectuel québécois type, colonisé et aliéné. Pour lui, Londres, New York, Hollywood ou San Francisco n'étaient que des banlieues minables, reculées et arriérées. Il préférait Saint-Joseph-de-la-Rive, Saint-Hilarion ou l'anse Tabatière.» Ici on sent un ouïbi, après «arriérées» monsieur Falardeau aurait pu ajouter cosmopolite. Il devrait relire Le Pen. Plus loin, «Il aurait échangé toutes les mers du Sud pour le Saguenay ou le Saint-Laurent. Il aurait troqué tout le rock du monde pour une complainte d'Acadie. Et le pire, c'est qu'il n'avait pas tort malgré les colonisés de service après vente qui le regardaient de haut [...]» Ouf! Si vraiment cela est vrai, c'était déjà bien gentil de seulement le regarder, même de haut.

Mais c'est la fin qui est à pleurer, ou inquiétante, selon que l'on est sensible à la poésie, tendance «terroir très très profond» ou que l'on se soucie de santé mentale en cette «terre de Québec». «Demain, cette terre de Québec va le recevoir en son sein. Il va s'y fonder, s'y dissoudre [...] il va maintenant féconder avec son cerveau, son cœur, sa peau, ses os. [...] Et bientôt renaitront, aux travers des champs, des rivières [...] d'autres Pierre Perrault. Je les sens venir. Je les attends avec impatience. Nous aurons besoin de tous les Pierre Perrault à venir. Ces hommes sont nécessaires. Pour la suite du monde.» Pour quelle suite du monde? Ils seront comment «ces hommes» que notre Elvis Gratton à fleur de Lys «sent venir»? Quand on lit ses propos, entre autre dans *Le Couac*, on les imagine aisément casqués et armés (avec une pipe pour la référence historico-politique) bavant un nationalisme violent, revanchard, attardé, se comparant aux résistants français sous l'occupation nazie. C'est ça, la suite du monde? C'est la suite du monde coupé du monde. C'est pas un repli sur soi, c'est la tombe. Y a pas un docteur dans la salle?

Martin Richard  
Montréal, 28 juin 1999

Elvis Gratton II,  
un nouveau Mariage de Figaro

J'ai lu plusieurs critiques de journalistes qui ne s'y connaissent ni en histoire politique, ni en ironie, ni en art du pamphlet, ni en humour grinçant, ni en tarte à la crème, ni en rien, quoi!

Je salue en Elvis Gratton de Pierre Falardeau un nouveau *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. Une sorte de chef-d'œuvre révolutionnaire du 20<sup>e</sup> siècle. Falardeau nous tend un miroir sans flatterie, ni concession de ce que nous sommes, hélas! Nous adorons tous Mammon, le sexe et les Américains.

L'auteur pourfend toutes ces idoles avec acharnement et efficacité. En plus, il nous offre des scènes d'un comique, d'une drôlerie irrésistible. Bob Gratton, le héros, est le prototype du Québécois à peine au-dessous de la moyenne. À preuve, presque toutes mes relations sont à peu près comme Bob. Je les choisis mais en fait, je n'ai pas le choix. La plupart des Québécois s'expriment comme Méo, l'autre héros du film. Nous ne savons rien du français correct par la grâce des syndicats de l'enseignement, que ce soit la CEQ ou la CSN. Nous nous contentons d'un informel savoir avec la bénédiction de nos enseignants qui n'en savent guère davantage.

Heureusement, ce film vient à son heure et il est décapant à souhait. En particulier les monologues sur «Canada» et l'inquiétude et l'incertitude tombent à point nommé. Quant aux bouffonneries dans la limousine, elles valent à elles seules le déplacement.

Ce film marque une étape importante dans l'histoire du cinéma québécois. Tous devraient courir et aller se payer une pinte de bon sang dans l'une des 91 salles où le King Elvis Gratton régné.

Robert Farley  
Montréal, 5 juillet

L'économie canadienne  
a-t-elle un avenir?

Depuis quelques temps, les économies québécoise et canadienne se retrouvent dans une vague de fusions et d'achats à saveur américaine. On a vu des compagnies d'envergure comme les Forex ou Culinar passer aux mains des Américains, des équipes sportives comme les Nordiques de Québec ou des Jets de Winnipeg (et prochainement les Expos) se diriger vers l'Onclé Sam. Bell a même vendu ses téléphonistes.

À cause de la faiblesse de notre huard, les Américains en profitent pour acheter canadien... Mais

comment le Canada pourra-t-il conserver son caractère distinct face aux États-Unis? Il ne restera que la Reine d'Angleterre comme spécificité!

On nous dit que la vente possible de Culinar sera un plus pour l'économie québécoise, que les touristes pourront retrouver des p'tits gâteaux Vachon partout, mais où iront les profits? Vers les voisins du sud...

Il y a du danger à vendre toutes les compagnies canadiennes et québécoises, le pays sera à la merci des Américains, on servira de main d'oeuvre point à la ligne. De plus, il y a aussi du danger à laisser les Américains exploiter nos ressources naturelles. Le pays sera bientôt vidé de ses ressources... Nous tombons pas dans le panneau du «Think Big» d'Elvis Gratton parce que les «Américains» ne l'ont pas toujours «l'affaire»!

Hugo Morissette  
Montréal, 12 juillet 1999

## J'accuse Hydro-Québec

J'accuse? plutôt, nous accusons! Des milliers, voire des millions de Québécois ont les mêmes griefs que moi et se sentent animés par la même colère.

Des circonstances exceptionnelles, cela existe, nous l'admettons; notamment pour le terrible verglas de 1998. Ceci dit, un organisme responsable doit être équipé pour affronter de telles circonstances; surtout lorsque dépend de lui la vie quotidienne de millions de personnes.

J'accuse l'Hydro-Québec d'entretenir des conditions techniques de distribution insuffisantes en cas de crise.

J'accuse l'Hydro-Québec de ne pas avoir aussitôt tiré les leçons de la crise du verglas.

J'accuse l'Hydro-Québec de mettre en œuvre des moyens insuffisants pour le rétablissement dans les meilleurs délais d'une électricité d'importance vitale. La carence dans la réparation apparaît d'autant plus quand il s'agit des villes ou de localités proches des villes. L'argument n'existe plus d'énormes distances et d'accès hasardeux. La panne de courant de juillet 1999 est intervenue dans des conditions climatiques où rien ne gênait, comme en hiver, le travail des réparateurs. Comment se fait-il que d'une rue à l'autre, d'un bout du village à l'autre, on voit ici du courant revenu, là une panne qui se prolonge?

Les usagers sauront-ils se liguer pour obtenir de justes compensations? Les compagnies d'assurance, directement et lourdement pénalisées, devraient entreprendre une action judiciaire pour dédommagement massif. Alors peut-être aurait-on la chance de voir atteints les irresponsables qui continuent de se pavaver.

André Malavoy  
Ile Bizard, 10 juillet 1999

## LIBRE OPINION

## Les soins partagés en psychiatrie : un modèle, une priorité

JEAN HÉBERT, MD

Psychiatre Institut Philippe Pinel  
Président de la formation médicale continue  
Association des médecins psychiatres du Québec

Il manque des psychiatres au Québec. L'année dernière, l'Association des médecins psychiatres convoquait la presse pour dénoncer cette pénurie et bien souligner que la situation allait s'aggraver avec le départ à la retraite de 89 collègues. Depuis un an, au fur et à mesure que les situations d'urgence se présentent, plusieurs solutions sont débattues sur la place publique: meilleure répartition des ressources, faire venir des médecins étrangers, retour de retraités, mesures spéciales pour inciter les jeunes à s'inscrire en psychiatrie, etc. Le collège des médecins y allait lui aussi récemment de ses propres recommandations à la lumière d'un rapport produit par quelques pédopsychiatres: «renforcer la formation des médecins de première ligne afin de les sensibiliser davantage, dès l'université, au phénomène du suicide et aux psychopathologies adolescentes». Il faut dire que les auteurs du rapport avaient noté que 80 % des suicides sont reliés à une psychopathologie et que «certains intervenants des centres jeunesse ont parfois tendance à sous-estimer, voire à nier la composante

médicale des problèmes auxquels ils sont confrontés».

Renforcer la formation, consolider la communication entre les psychiatres et les autres intervenants pour accroître l'accessibilité aux soins psychiatriques. L'idée n'est pas nouvelle, mais elle mérite certainement qu'on y revienne. Dans l'espoir de trouver des solutions définitives aux problèmes de pénurie, nous avons trop souvent jusqu'ici occulté certaines pistes de solutions qui pourtant relèvent du gros bon sens.

Déjà en 1997, un groupe de travail conjoint de l'Association des psychiatres du Canada et de l'Association des médecins de familles soulignait les difficultés de communication entre les praticiens: «Les médecins de famille se sentent souvent frustrés devant les difficultés qu'ils éprouvent à avoir accès aux services de consultation ou aux soins psychiatriques» d'autre part, «les psychiatres doivent souvent composer avec la réticence du médecin à se charger des soins de santé mentale à long terme d'un patient après qu'une crise s'est résorbée». Même si, à la suite de la publication de ce rapport, différents comités ont été mis en place pour établir des priorités parmi les recommandations et que, depuis cette époque, tous les gouvernements ont l'air de s'intéresser à la formule, aujourd'hui encore on a l'impression que tout reste à faire.

Ce dont il s'agit, c'est d'un modèle de prise en charge qu'on appelle «soins partagés» dans lequel le psychiatre agit comme expert-consultant et coordonnateur des soins de santé mentale en évitant de se substituer aux autres intervenants. Un système de soins partagés repose sur plusieurs principes dont celui fondamental que «le médecin de famille entretient un rapport à long terme avec le patient que le psychiatre doit soutenir et renforcer».

Pour les psychiatres, il faut toutefois bien considérer que les soins partagés, modèle tout à fait adapté au virage ambulatoire, impliquent que des omnipraticiens, des psychologues, des travailleurs sociaux et intervenants communautaires se voient confier de nouveaux rôles et un pouvoir d'intervention qui, jadis, leurs étaient dévolus. La place des omnipraticiens, entre autres, est sans équivoque pour dispenser des soins de santé mentale. Selon le groupe d'expert, mandaté pour étudier la question «83% de la population consulte son médecin de famille chaque année et ce dernier est souvent la première personne-ressource de l'individu qui souffre d'un trouble mental. Plus de 50 % de la population qui souffre de troubles mentaux et qui reçoit des soins de santé mentale obtient ces soins de son médecin de famille».

Le vrai défi est de garantir à ces praticiens un soutien constant et une formation adéquate pour leur permettre

d'offrir directement, et à long terme, les meilleurs soins possibles en santé mentale. Ce qu'il faut viser avant toute chose c'est une meilleure utilisation des ressources disponibles. Mais pour les psychiatres déjà plusieurs questions se posent: Quel rôle précisément doit être partagé? Le psychiatre, éducateur, coordonnateur personnes-ressources, mais également (et surtout) médecin-traitant, les psychiatres sont-ils tout à fait prêts pour jouer tous ces rôles dans un système de santé en transformation? Et surtout comment articuler cette nouvelle réalité pour qu'elle se traduise rapidement par un meilleur accès aux ressources? C'est autant de questions qu'il faudra bientôt débattre.

Evidemment, il ne s'agit pas d'une panacée, mais tous les moyens doivent être envisagés pour pallier la pénurie de médecins-psychiatres. Les soins partagés font partie du nombre.

Rappelons que la norme canadienne d'un psychiatre pour 8400 personnes est encore loin d'être satisfaite et que selon un sondage mené l'année dernière par l'Association, 50 % des psychiatres comptent ralentir leurs activités au cours des cinq prochaines années.

Les soins partagés c'est bien plus qu'une façon de faire, c'est aussi personnaliser les soins dans une perspective de qualité et de continuité.

## IDÉES

Les entreprises et l'écologie

## L'ère des PDG verts

Les gens d'affaires les plus astucieux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver des solutions rentables aux problèmes des changements climatiques

STEPHEN BRONFMAN

Homme d'affaires montréalais, l'auteur est l'un des directeurs de la Fondation David Suzuki

**N**ous assistons actuellement à un virage fondamental dans la manière dont les chefs d'entreprise perçoivent les crises écologiques. A mesure que les dommages causés par les combustibles fossiles, comme le charbon, le pétrole et l'essence automobile, deviennent irréversibles, de grandes sociétés qui niaient l'existence de ce problème en sont venues à le reconnaître. Il est intéressant de constater que l'avènement de ces «pdg verts» a autant à voir avec le bénéfice net qu'avec la santé de la planète.

De plus en plus de preuves viennent confirmer que la pollution n'épargne personne. Le mois dernier, lorsque M. David Suzuki a annoncé que 1900 Montréalais environ meurent chaque année des effets de la pollution de l'air causée par les combustibles fossiles, il a reçu l'appui de cinq groupes œuvrant dans le milieu médical et représentant tous les médecins du Québec.

## Signe des temps

Les médecins sont les alliés naturels des écologistes. Mais M. Suzuki a récemment partagé le podium avec des cadres de Petro-Canada, de Toyota et d'autres sociétés. Signe des temps, ces dirigeants d'entreprise se sont fait l'écho des paroles de M. Suzuki. «Le risque que court notre planète est immense», a affirmé Mme Greta Raymond, vice-présidente de Petro-Canada à Calgary. «Nous pouvons essayer de résister au changement ou de le retarder... ou au contraire nous adapter à une réalité changeante et assurer à notre société un avenir à long terme.»

Le risque auquel fait allusion Mme Raymond est le changement climatique qui, comme la pollution de l'air, résulte en grande partie de la combustion de combustibles fossiles. Les répercussions catastrophiques du changement climatique constituent pour les entreprises un puissant motif de conversion au vert. En effet, lorsque l'environnement souffre, l'économie ne tarde pas à souffrir elle aussi.

Les inondations dues aux crues du Saguenay et la crise du verglas ont durement fait connaître aux Québécois les conditions météorologiques exceptionnelles — et les incidences écono-

miques — que prédisent les modèles de changements climatiques. La crise du verglas a coûté la vie à plus de 30 personnes et les dégâts ont été évalués à trois milliards de dollars. Le mois d'avril dernier, le plus sec jamais enregistré, a vu des forêts au riche potentiel économique s'envoler en fumée, alors que les niveaux des basses eaux dans le Saint-Laurent ont causé des pertes de revenus dans le Port de Montréal. Les changements climatiques font courir des risques incalculables à la santé de notre économie.

Les dirigeants d'entreprise doivent néanmoins calculer les risques afin d'assurer leur rentabilité à long terme. C'est pourquoi l'industrie des assurances a vite réagi en ce qui a trait aux changements climatiques. Ebranlés par des demandes d'indemnité sans précédent de plusieurs milliards de dollars pour des dégâts dus aux inondations et aux ouragans, les assureurs ont décidé de se protéger de cette hausse des coûts en augmentant leurs primes.

## Le bon sens économique

Il est important d'attribuer un prix aux changements climatiques. Mais pour apporter des solutions viables, nous devons tenir compte du rapport entre les causes réelles du problème et le coût qu'il engendre. Si le coût des combustibles fossiles comprenait le prix à payer pour les changements climatiques, les pluies acides, la pollution de l'air et leurs répercussions sur la santé, le marché de l'énergie serait transformé. Soudain, des choix respectueux de l'environnement, comme l'énergie éolienne et solaire, relèveraient du bon sens économique. Déjà les décideurs européens mettent en place les mesures incitatives et dissuasives appropriées.

Les dirigeants d'entreprise qui savent que ces changements sont inévitables en Amérique du Nord font le choix stratégique d'aller de l'avant sans attendre qu'on leur dicte leur conduite. Ces chefs de file influenceront les politiques énergétiques futures au lieu de les subir; ils réaliseront des bénéfices tout en jouissant des avantages que procurent les bonnes relations publiques. Comme l'a dit récemment M. Mike Bowlin, chef de la direction de la société ARCO, «l'ère du pétrole vit ses derniers jours... Nous avons le choix: participer à l'industrie énergétique «new look» de demain ou être laissés de côté.»

Les sociétés comme ARCO voient dans cette industrie énergétique moderne des occasions d'affaires importantes et lucratives: depuis 1990, la croissance annuelle des entreprises œuvrant dans le domaine des photovoltaïques et de l'énergie éolienne a été de 16 et 26 p% respectivement,



Les inondations dues aux crues du Saguenay et la crise du verglas ont durement fait connaître aux Québécois les conditions météorologiques exceptionnelles — et les incidences économiques — que prédisent les modèles de changements climatiques. La crise du verglas a coûté la vie à plus de 30 personnes et les dégâts ont été évalués à trois milliards de dollars.

comparativement à 1% environ pour le pétrole et le charbon. L'avenir réside dans le photovoltaïque et dans les turbines éoliennes, non plus dans les sables bitumineux.

## Chef de file

Deux nouveaux parcs d'éoliennes situés dans la péninsule gaspésienne, qui comptent parmi les plus grands en Amérique du Nord, montrent la capacité du Québec d'être le chef de file dans la filière éolienne. La Régie de l'énergie du Québec veut augmenter la quote-part annuelle d'Hydro-Québec pour ses achats d'énergie éolienne. Si les décideurs gouvernementaux suivent cette recommandation, nous pourrions devenir un centre nord-américain de fabrication, de l'assemblage et d'exploitation de turbines éoliennes.

L'efficacité énergétique constitue un autre domaine de vaste potentiel économique. Une analyse d'Hydro-Québec publiée en 1994 montre que les améliorations en matière d'efficacité

énergétique dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel de la province permettraient de conserver suffisamment d'énergie pour alimenter et chauffer un million de maisons, ce qui représente une économie d'ensemble de 3,7 milliards de dollars. De plus, les investissements dans ces moyens d'efficacité énergétique créent quatre fois plus d'emplois que les investissements directs dans de nouvelles sources de production.

Le pétrole et l'essence automobile qui nous ont longtemps apporté la prospérité, le confort et la commodité, menacent aujourd'hui notre santé, notre climat et peut-être même notre survie. Le passage à l'énergie durable est inévitable parce que notre avenir en dépend. Plusieurs se contenteront d'observer les marchés énergétiques propres prendre de l'expansion et les prix chuter. Mais les gens d'affaires les plus astucieux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour trouver des solutions rentables au problème des changements climatiques.

Politique de rémunération

## «Au plus fort la poche!»

LOUISON ROSS

Économiste consultant  
Ex-commissaire de l'État du Québec

**I**ly a quelque temps, Le Devoir nous présentait un article fort intéressant intitulé: «Combien pour les juges?». Depuis, monsieur Bouchard a désavoué son ministre de la Justice, qui voulait trop leur donner. Notre chef a convenu de diminuer le pactole et de payer nos juges au moins 50 000 \$ de moins que leurs homologues fédéraux. On est pour l'indépendance du législatif ou du judiciaire dans les paroles seulement! Dans les faits, on ne peut que constater que c'est tout autre.

Par contre, notre gouvernement n'a pas craint de donner à nos pauvres médecins, pendant qu'il matraque les infirmières osant défier la loi. Remarque que le droit de grève ne devrait tout simplement pas exister dans ce secteur. S'il me souvient bien, le rapport Martin-Bouchard en parlait. On craint sans doute de reproduire le schéma de 1980, où le gouvernement a donné sa chemise pour la racheter par la suite à fort prix.

Devant de tels gestes, quelque peu imprévus, on peut se demander et impulsifs, on peut se demander sur quels principes le gouvernement s'appuie pour exercer son rôle d'État employeur. Depuis la négociation de l'avant premier référendum, le gouvernement n'a jamais, à notre connaissance, énoncé ce que pouvait être une telle politique. En étant un peu réaliste, je me dois de constater que celle-ci, ou son absence, peut répondre à l'énoncé suivant: que le plus fort groupe de pression ait le plus.

C'est un peu caricatural comme expression mais la réalité observée semble ressembler à ce vieil adage: «au plus fort la poche».

Depuis une vingtaine d'années, on nage dans un certain manque de rigueur. Ainsi:

- Pourquoi les pompiers ont-ils plus que les infirmières?
- Pourquoi un enseignant ayant une maîtrise ne gagnerait-il pas beaucoup plus que celui qui n'a qu'un brevet?
- Pourquoi le messager gagne-t-il beaucoup plus que son collègue du secteur privé?
- Pourquoi un sous-ministre gagne-t-il plus que les plus forts de la région?
- Pourquoi avoir donné à une cohorte de fonctionnaires des secteurs publics et parapublics une partie des surplus, tant réels que virtuels, des régimes de retraite appartenant aux employés émargeant du budget de l'État, mais en oubliant les autres, actifs et retraités, qui ont contribué à la création de ces surplus?
- Pourquoi donner 16 \$ de l'heure aux employés des garderies? Pourquoi pas moins ou plus? Veut-on nationaliser les garderies ou quoi? Est-ce un retour d'ascenseur à la CSN?
- Pourquoi le PDG d'Hydro-Québec gagne-t-il plus que le sous-ministre responsable de fixer la politique énergétique gouvernementale?
- Tout récemment, on vient de réinaugurer l'hôtel luxueux de Pointe au Pic, à des coûts de nuitée pharamineux (jusqu'à près de 1000 \$ la nuitée), et ce, grâce aux taxes volontaires de Loto Québec. Où est l'aspect moral? On est plus près des aspects que du pain?

Il me semble que l'un ou l'autre, ou l'ensemble, des principes suivants pourraient guider le gouvernement à savoir:

- le gouvernement peut être un peu à l'avant-garde mais il n'a pas à être le fer de lance des syndicats ayant le meilleur lobbying.
- Nous sommes dans un environnement économique que nous ne pouvons ignorer. Que l'on soit à Rimouski, Rouyn ou Montréal, il existe des marchés locaux desquels on se doit de s'inspirer.
- Que le gouvernement paie selon ce que le marché privé peut se payer, et ce, pour des fonctions équivalentes.
- Que faute de marché privé représentatif, l'une ou l'autre des méthodes suivantes soit utilisée: la relativité interne (vg. un ingénieur par rapport à un enseignant de même scolarité et de spécialité similaire); l'évaluation des emplois; que dans la mesure de la rémunération globale, on tienne compte de la valeur de la sécurité d'emploi; que la capacité de payer de l'État soit prise en compte.

Ces éléments permettront à l'État de savoir un peu mieux où il va et surtout de traiter équitablement ceux qui émargent de son budget et traiter ceux-ci à un juste prix par rapport à ceux qui œuvrent dans des secteurs non étatiques.

Monsieur Bouchard, on attend vos politiques précises. Vous avez été élu par les Québécois pour gouverner. Et bien montrez-nous votre génie à ce titre.

La société arabe

## L'Islam et le voile démocratique

Tous les pays du monde arabo-islamique sont gouvernés par des régimes autoritaires. Est-ce à cause de la religion musulmane dominante que cette région subit un tel «sort»?

AZIZ ENHAILI  
BASSAM ADAM

Étudiants au doctorat à l'université Laval, respectivement en science politique et en philosophie

**U**n fait demeure. Tous les pays du monde arabo-islamique sont gouvernés par des régimes autoritaires. Une telle observation devrait-elle nous amener à conclure que c'est à cause de la religion musulmane dominante que cette région subit un tel «sort»? Nous ne le pensons pas. Pour plusieurs raisons. D'abord, le problème n'est pas au niveau d'un Islam profondément ancré dans les sociétés arabes et musulmanes, mais au niveau des acteurs socio-politiques qui s'y réfèrent. Autrement dit, sans les acteurs qui y viennent puiser des éléments particuliers, il perdrait la signification qu'on lui a donnée jusqu'à lors. Cette signification se construit en fonction d'enjeux politiques.

Ensuite, l'Islam, en tant que vécu, est extrêmement varié et pluriel, allant d'un islam orthodoxe élitiste jusqu'à un islam (si non des islams) populaire(s) et syncrétique(s). Enfin, devant cette diversité, l'Islam, comme corps doctrinaire reproduit en termes idéologiques, est récupéré/reconstruit par une partie des contre-élites et par les élites au pouvoir. Les premières l'utilisent pour contester/dé légitimer l'ordre politique imposé, et donc pour s'auto-légitimer; les secondes en usent pour légitimer leur pouvoir, et donc contribuer à sauvegarder le régime dont elles profitent. Dans ce contexte éminemment politique, l'Islam reconstruit est utilisé de part et d'autre, dans un sens d'autoritarisme ou de revendication de liberté et de participation politique.

## Variable politique

Pour expliquer la résistance à la démocratisation dans le monde arabo-islamique, nous privilégions la variable politique. Ceci, pour autant que cette résistance engage et met en compétition des élites au pouvoir et des contre-élites aspirant au pouvoir. Les premières ont, à différentes époques, confisqué le pouvoir, non pas à l'aide de procédures démocratiques, mais en usant notamment de la révolution de Palais (Tunisie, Qatar, etc.), ou d'un coup d'État militaire (Égypte, Algérie, Iraq, Indonésie, Pakistan, etc.), ou encore elles ont été mises tout simplement là par l'ancienne puissance coloniale qui leur a délimité artificiellement un territoire (Jordanie, Koweït, etc.).

Ces élites au pouvoir sont des minorités politiques nationales remplaçant l'ancienne minorité coloniale qui était aux commandes. Elles se recrutent, en général, à l'intérieur des mêmes groupes sociaux ou claniques. Par conséquent, elles se comportent comme des clans fermés au reste d'une société profitant du peu qui reste du gâteau national qu'on lui laisse. Leur légitimité est en perte de vitesse. Elles n'ont réussi à relever aucun des défis qu'elles s'étaient fixés et qui, selon la propagande officielle, «justifiaient» leur autoritarisme dur et les énormes sacrifices exigés de la population. Le développement, l'unité arabe, la libération de la Palestine...



Le problème n'est pas au niveau d'un Islam profondément ancré dans les sociétés arabes et musulmanes, mais au niveau des acteurs socio-politiques qui s'y réfèrent.

Ces élites ont mis la société au service de l'État. Pour ces élites, leur mainmise exclusive sur le pouvoir politique, avec son incarnation bureaucratique par excellence: l'État, est stratégiquement payante, parce qu'elle leur donne un monopole exclusif de l'économie, des richesses et du prestige. Cette position dominante leur permet d'asseoir leur pouvoir et leur autorité sans partage. Tout comme elle leur permet de contrôler et de clientéliser les autres groupes sociaux assujettis de gré ou de force et qui, pour la plupart, souffrent d'une politique d'alphabétisation volontairement organisée.

## Entre cooptation et répression

Les contre-élites évoluent entre la cooptation et la répression. Pour les élites au pouvoir, établies, en général, depuis les indépendances, chaque ouverture politique réelle et chaque pas vers la dé-

mocratisation équivalait à une perte graduelle de leur pouvoir, au profit des masses considérées et traitées comme sujets de deuxième classe, et donc privés de droits fondamentaux protégés contre tout arbitraire. Ces masses sont réduites à un tel statut parce qu'elles sont considérées et traitées comme mineures et méprisées pour des raisons ethniques, religieuses, sectaires, linguistiques, etc. Aussi, cette démocratisation graduelle équivalait-elle pour ces élites au pouvoir à une perte de leur monopole exclusif des richesses de leur pays considéré comme un réservoir. Pour sauvegarder cette situation privilégiée, elles sont prêtes, à l'égard des récalcitrants à pratiquer la stratégie de la terre brûlée, et à aller jusqu'à se débarrasser d'une partie importante de la population.

## Une alliance dangereuse

Devant cette situation, les contre-élites sont condamnées soit à la cooptation si elles acceptent les règles d'un jeu politique autoritaire fixées et imposées unilatéralement par les élites au pouvoir, soit à la répression si elles les contestent ou les refusent. Si une partie de ces contre-élites, en général plus âgée, accepte de contracter une alliance dangereuse avec le pouvoir, parce que fatiguée d'une longue période d'opposition ou tentée par les délices d'un simulacre de pouvoir, ce segment risque, à moyen terme, d'être discrédité. Ceci consolidera l'autre frange, plutôt jeune, et renforcera sa détermination et sa contestation.

Devant la fermeture hermétique du système politique, la frange des contre-élites non compromise pourra être tentée par le recours à la violence politique. Ceci ne pourra que conforter la position et la propagande des élites au pouvoir qui y verront une occasion d'or légitimant davantage, au niveau international, la fermeture du champ politique et sa gestion par la violence. Cette pratique ne fera que renvoyer aux calendes grecques tout espoir d'une ouverture politique réelle, toute petite soit-elle. Ici on peut penser, entre autres, au laboratoire algérien.

En raison des liens systémiques liant économiquement et politiquement ces élites au pouvoir aux puissants intérêts économiques et politiques de l'Occident dans le cadre du système de l'économie-monde, l'Occident, se disant démocrate, viendra aider ses alliés autoritaires arabes et musulmans, et contribuer ainsi à mater des contre-élites qui revendiquent une ouverture démocratique du champ politique de leur pays.

Dans le contexte d'interconnexion entre les régimes autoritaires arabo-musulmans et l'Occident démocrate et chante des droits de la personne, comment peut-on réellement donner de la crédibilité à la démocratie et aux droits de l'Homme en terre d'Islam quand les démocrates arabo-musulmans et de larges secteurs de la société civile et de la communauté politique nationale voient que ce même Occident soutient farouchement, notamment pour des raisons économiques, ces mêmes dictatures qui ne font que réprimer les démocrates et différer ainsi aux calendes grecques toute démocratisation réelle des régimes en place?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Odile Tremblay (horizons), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Munger, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruellan, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Gars, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## MOUAWAD

SUITE DE LA PAGE 1

Cette histoire d'un fils qui cherche une place pour enterrer son père arrive à Avignon à un moment où plusieurs autres pièces abordent elles aussi le thème de la guerre. «*Ça me rassure, dit Mouawad, de savoir que d'autres auteurs qui viennent d'ailleurs parlent des mêmes questions que moi. Cela veut dire que nous faisons des pièces qui sont dans le monde et que je ne suis pas seul.*» Et l'auteur d'ajouter: «*Comment fait-on pour être un artiste dans un monde qui est monstrueusement en paix?*»

Wajdi Mouawad dit avoir écrit cette pièce, créée à Montréal au Festival de Théâtre des Amériques en 1997, parce qu'il en avait contre une société «*où il n'y a pas de place pour les idées. Au Québec, on n'accepte pas qu'il y ait une élite intellectuelle alors qu'il y a une élite économique, politique, médicale, etc.*». Mouawad en avait aussi contre «*le milieu du théâtre qui est englué dans le jeu des émotions*». Il a parfois l'impression que la devise du théâtre québécois est la suivante: «*Sois émotif sur scène et ça va marcher.*» Or, dit-il, «*il faut une lumière et pas seulement des émotions pour penser.*»

Wajdi Mouawad a beau porter les habits tout neufs du directeur du Théâtre de Quat'sous, il se définit toujours comme un résistant. «*Il y a un travail de résistance à faire au Québec. Nos politiciens ne vont pas au théâtre même s'ils se félicitent de notre succès à l'étranger.*» Dans la présentation de sa pièce, qui sort à peine des presses de la maison d'édition Actes sud, il explique qu'il a écrit *Littoral* pour assuoir «*le désir de se sortir, de s'extraire d'un monde qui cherchait trop à nous faire croire que l'intelligence était une perte de temps, la pensée un luxe, les idées une fausse route.*»

Pourtant Wajdi Mouawad explique à tous les journalistes français qu'il rencontre que toute sa formation théâtrale est québécoise et que jamais, en France, il n'aurait connu un tel succès. «*A 31 ans, je vais diriger un théâtre. Jamais je n'aurais pu faire ça ici.*»

Mouawad est d'autant plus étonné de se retrouver à Avignon que sa troupe, le Théâtre O Parleur, avait répété neuf mois pour seulement 11 représentations au festival de Théâtre des Amériques. Il n'en espérait pas plus. La pièce avait été reçue froidement avant d'être invitée au festival des Francophonies en Limousin. «*C'est une pièce qui part de rien.*» dit-il. Dans la troupe, seul le comédien Gilles Renaud a déjà joué à Avignon à l'époque de la Ligue d'improvisation, avec Robert Gravel.

En France, l'arrivée de Wajdi Mouawad n'est pas passée inaperçue. *Le Monde* a consacré un article de son supplément sur Avignon à ce «*pèlerin de la lenteur.*» A 31 ans, écrit le quotidien, le jeune homme fébrile à l'écriture «*lyrique*», «*foisonnante*» a déjà signé huit pièces et autant de textes dramatiques pour la radio. «*Son sentiment d'urgence face à la vie engendre un style — la tragédie — et des thèmes éternels — l'amour, la douleur, la famille, la mort, la joie, la liberté.*»

Pour l'hebdomadaire *L'Express*, Mouawad «*veut faire œuvre de réconciliation. Réconciliation entre les générations, réconciliation entre ceux qui ont fui et ceux qui sont restés, volonté de retrouver la paix de l'âme.*» La plaquette éditée par Actes Sud à l'occasion du festival rappelle le parcours de l'auteur. Mouawad y explique: «*Si je parle comme un Français, j'écris comme un Arabe, vite. Les Arabes, ça parle fort, ça gesticule. Je dis à mes acteurs: n'oubliez pas que ce texte, sous les dehors du français, c'est de l'arabe, aboyez-le, hurlez-le.*»

Assis avec sa croix au cou à un café de la petite place des Corps saints, Mouawad aurait pu parler pendant des heures de cette langue gutturale qui hurle au lieu de chuchoter et qui répète tout trois fois comme dans: «*Vous serez gommés, gobés, effacés.*» «*Je suis habité par ce rythme, dit-il. Au Québec, on me dit toujours que c'est trop long.*» Une langue à mille lieues de celle des gens du nord, mais proche d'une tradition orale qui est aussi celle du Québec. L'histoire de *Littoral* à Avignon, c'est peut-être tout simplement une histoire semblable à celle de ce père qui rejoint la mer: «*Une histoire qui débute ici et qui se termine là-bas.*»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces

#### et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

l'entente survenue après un dernier blitz de négociations dans la nuit de vendredi à samedi. La négociatrice Line Bonnamie et la vice-présidente Michèle Boisclair, ont également accordé beaucoup d'entrevues aux médias. «*Tout ce dont on a entendu parler depuis le week-end, ce sont les aspects salariaux, dit Jennie Skene. On n'a pas parlé des aspects normatifs, où nous avons pourtant fait des gains significatifs.*»

La plus récente entente a été entérinée à 62 %, samedi soir, par les 600 délégués régionaux de la FIIQ, qui étaient réunis à Laval en Conseil fédéral. Les infirmières sont rentrées au travail dimanche matin, dans presque tous les établissements qui comptent des membres de la FIIQ.

La seule exception est l'hôpital du Sacré-Cœur, à Montréal, où les infirmiers ont maintenu les piquets de grève pour manifester leur désaccord. Dans d'autres établissements, même si les infirmières sont retournées au travail, des délégués et des membres du syndicat ont manifesté leur déception. «*Il y a beaucoup de colère chez mes infirmières*», dit Enid Patry, déléguée syndicale à l'Hôpital de Montréal pour enfants, où s'étaient tenues, hier, des assemblées d'information. Mme Patry avait déjà manifesté bruyamment son désaccord devant les médias, le week-end dernier. «*Les gens sont tous rentrés au travail, mais on sent beaucoup de déception*», confirmait Chantal Beauregard, porte-parole du Centre de santé de l'université McGill, qui regroupe l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital Général de Montréal, l'Hôpital Royal Victoria et l'Hôpital neurologique.

En vertu de l'entente de samedi, le gouvernement s'engage à terminer, d'ici le 15 novembre prochain, l'étude qui doit établir le rattrapage salarial auquel les infirmières auront droit.

Auparavant, le gouvernement avait fixé à octobre 2000 le dépôt de cette étude, en promettant toutefois de livrer des résultats préliminaires en septembre prochain.

Au terme d'un marathon de négociations de 48 heures, la semaine dernière, le gouvernement avait accepté de garantir une provision de 35 millions applicables, au besoin, au rattrapage salarial; il s'était en outre engagé à commencer à verser en partie ce rattrapage salarial d'ici la fin de l'année. Les délégués ont cependant décidé, le week-end dernier, de s'assurer plutôt que l'étude sur le rattrapage salarial serait plus vite terminée. «*C'est sûr qu'on est déçus, nous aussi, de ne pas obtenir d'avance avant l'étude de relativité salariale, dit Jennie Skene. Mais on est tellement convaincus, du côté de l'exécutif, que les infirmières vont «scorer», de manière élevée, qu'elles vont obtenir le rattrapage qu'elles méritent... Il faut travailler là-dessus, et travailler rapidement.*»

L'étude doit comparer le salaire des infirmières avec ceux versés, dans le secteur public, aux employés qui exercent des professions équivalentes. La FIIQ estime que ses infirmières bachelères se verront reconnaître, au minimum, une augmentation de 7 %, ce qui les placera au niveau des diététistes et des travailleurs sociaux. Quant aux infirmières techniciennes, détentrices d'un diplôme collé-

## OFFENSIVE

gial ou d'une formation «traditionnelle», on estime que celles qui se trouvent au sommet de l'échelle devraient avoir droit, d'entrée de jeu à au moins 5 % d'augmentation, en se basant sur des comparaisons, entre autres, avec des techniciens en informatique. Les augmentations consenties seraient rétroactives au 15 juillet.

Le gouvernement a par ailleurs pris des engagements quant aux délais dans lesquels seraient versés les rattrapages salariaux établis par l'étude. Pour les infirmières bachelères, la première tranche de 5 % de rattrapage serait payable au plus tard le 15 janvier. Si le rattrapage doit être plus élevé, le solde serait payé au 1er juillet de l'année suivante. Pour les infirmières techniciennes, le rattrapage se ferait à coup de 2 % par année, mais avec l'obligation d'atteindre le montant, avant la fin de la convention collective, c'est-à-dire le 30 juin 2001.

Quant aux aspects normatifs, de nombreux points, souligne la FIIQ, ont été réglés, mais on insiste d'abord sur ce qu'on considère comme les priorités: le fardeau de tâche, la précarité des postes, la période de vacances, la question de l'invalidité et de l'assurance-salaire et l'évaluation de l'ancienneté. «*Le seul objectif qui n'a pas été atteint, c'est*

*l'accessibilité aux postes. Toutes nos autres priorités ont été satisfaites, complètement ou en partie*», dit Jennie Skene. En ce qui concerne l'accessibilité, les infirmières réclamaient que certains postes, réservés aux infirmières détentrices de baccalauréats, soient rendus accessibles à des infirmières détentrices d'une formation inférieure, si elles avaient acquis une expérience pertinente. «*C'est quelque chose que nous n'avons pas obtenu, dit Jennie Skene. Mais c'est le principe d'une négociation.*»

La question du fardeau de tâche, souligne Mme Skene, était «la» priorité depuis le début. «*La question qui avait reçu le plus grand assentiment des infirmières quand on faisait les consultations pour les négociations, c'est le fardeau de tâche, doit-elle. Il y avait 96 % des infirmières qui disaient que c'était la priorité des priorités.*» En vertu de l'entente, les plaintes des infirmières par rapport à leur fardeau de tâche et à la nécessité d'ajouter des ressources devront être traitées plus rapidement. «*On a vu des règlements qui ont pris jusqu'à quatre ou cinq ans, dit Mme Skene. Ça ne devrait plus se produire.*»

Quant à la précarité d'emploi, les employeurs acceptent de transformer en postes à temps complet, au bout d'un an, les heures des infirmières qui travaillaient sur appel et en heures supplémentaires. «*Pour l'instant, 30 % des infirmières travaillent en situation précaire, sur appel et en heures supplémentaires*», souligne Mme Skene.

La période de vacances est ramenée du 1er juin au 30 septembre. «*Cela peut avoir l'air banal, dit Jennie Skene, mais pour nous l'été s'étendait du 15 mai au 15 octobre! Ça faisait 10 ans que la période de négociations n'avait pas bougé.*» La notion d'invalidité est aussi révisée, afin de faciliter l'accès, pour les infirmières, à l'assurance-salaire pour cause de maladie. «*Les infirmières se faisaient couper leur assurance-salaire si elles n'avaient pas de traitement médical ou de médicaments, explique Jennie Skene. Or, pour des problèmes comme les burn-out, une bonne partie du traitement consiste en un suivi par un psychologue, par exemple. C'est quelque chose de fondamental, c'était une de nos priorités aussi.*»

D'autres concessions ont été obtenues, entre autres sur la protection de l'ancienneté, sur la sécurité d'emploi et sur le paiement des heures supplémentaires.

Tout cela valait-il 22 jours de grève? La FIIQ, qui regroupe 47 500 infirmières, avait en effet déclenché sa grève générale illimitée le 26 juin dernier. Deux journées de débrayage, les 15 et 17 juin, avaient précédé. «*Avant la première journée de grève, nous n'avions rien sur la table, répond Jennie Skene. Pas un seul point de réglé, dans tous nos points de priorité qui étaient en débat. Alors, [le ministre de la Santé] Mme Marois peut dire que c'était inutile, la preuve reste à faire de leur côté, puisqu'ils n'ont jamais agi avant que nous ne soyons en grève.*»

Les infirmières doivent décider demain, lors d'un vote secret tenu dans les établissements, si elles acceptent l'entente. Les résultats doivent être livrés demain, en soirée.

Si l'entente était rejetée, les infirmières retourneraient sur les piquets de grève, en attendant une décision de leur Conseil fédéral sur la suite des événements.

## Chronologie d'une entente

Voici la liste des principales étapes qui ont mené à l'entente de principe sur laquelle les membres de la FIIQ se prononcent actuellement.

### Le 21 juin, après les débrayages du 15 et du 17 juin

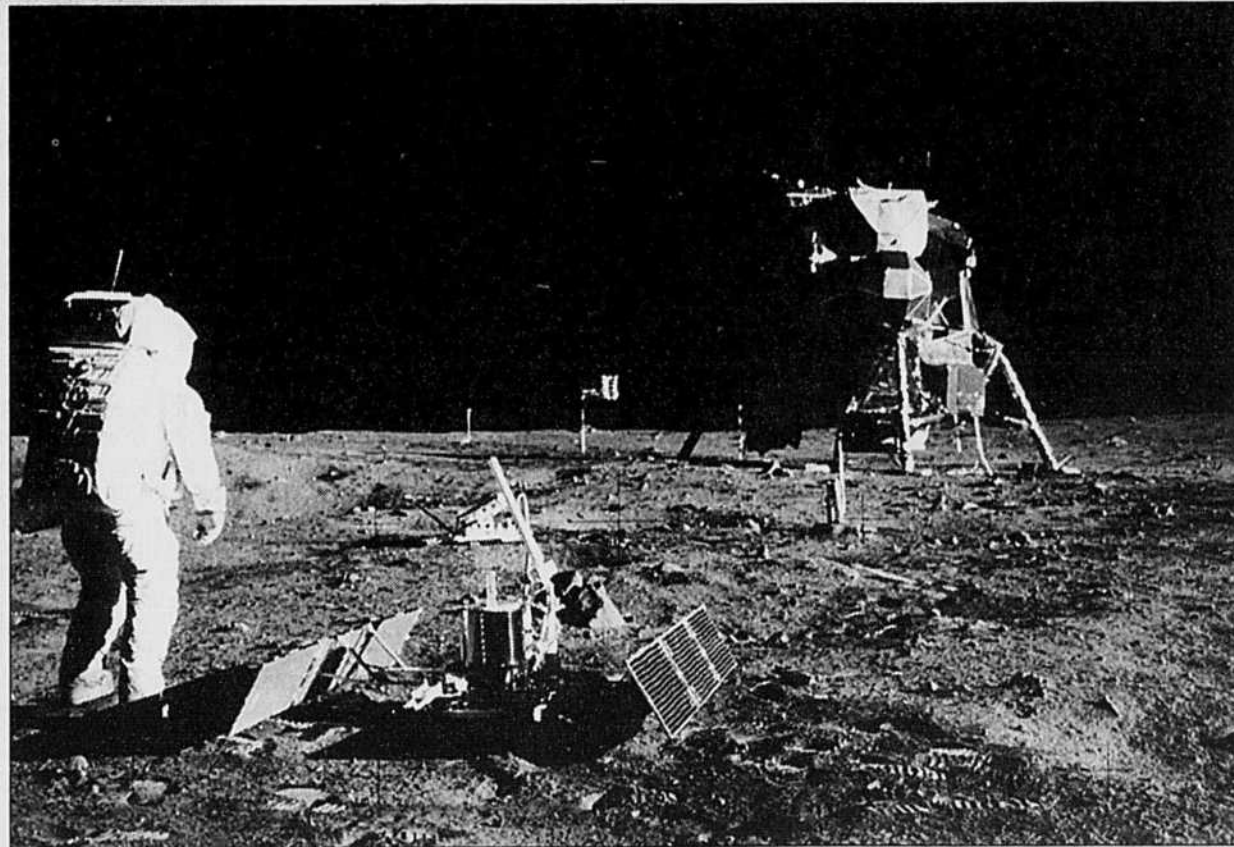
- **Entente sur le fardeau de tâche:** une personne-ressource sera nommée pour examiner les plaintes sur l'insuffisance de ressources dans un établissement. Une limite de temps sera fixée quant au traitement des dossiers.
- **Entente sur la précarité:** l'employeur s'engage à convertir, au bout d'un an, en postes à temps plein les heures sur appel et les heures supplémentaires.

### Après le blitz de négociations de 48 heures, achevé le 15 juillet

- **Vacances:** la période, qui s'étendait du 15 mai au 15 octobre, est ramenée du 1er juin au 30 septembre.
- **Invalidité:** la définition devient moins restrictive.
- **Autres:** diverses ententes touchent entre autres, aux libérations syndicales, à la reconnaissance de l'ancienneté, et aux heures supplémentaires.

### Après le dernier blitz de négociations, le week-end dernier

- **Rattrapage salarial:** l'étude faite par le gouvernement pour déterminer le rattrapage accordé aux infirmières sera terminée le 15 novembre prochain, plutôt qu'en octobre 2000.



L'astronaute Edwin E. Aldrin, pilote du module lunaire, s'activant sur le sol de la Lune, au cours de la mission d'Apollo 11.

## LUNE

SUITE DE LA PAGE 1

Tournant en orbite autour de la Terre, le nuage de débris qui a résulté de cette collision, aurait formé la Lune, apprend-on dans le spectacle présenté au Planétarium de Montréal, qui s'intitule *Demain, la Lune*. La Lune aurait donc initialement été formée d'un mélange de débris de la croûte terrestre et de cette planète inconnue.

Aujourd'hui, la Lune est l'un des satellites les plus gros du système solaire, si on le compare à la sphère autour de laquelle il tourne. C'est aussi l'un des plus rapprochés.

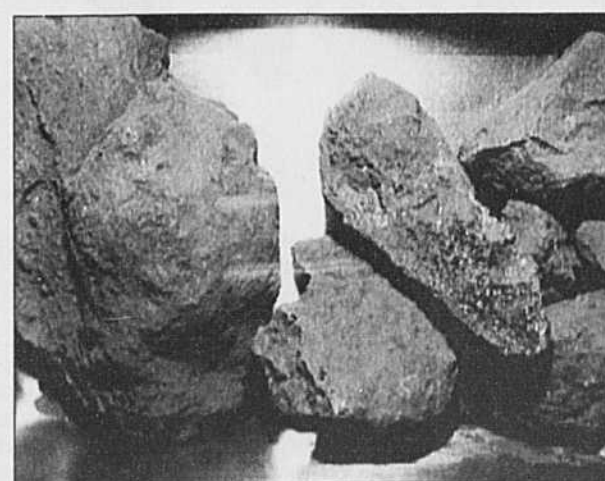
Pour toutes ces raisons, la Lune pourrait avoir eu un rôle déterminant dans l'apparition de la vie sur Terre. En influençant les marées, l'astre blanc peut avoir provoqué un brassage d'éléments chimiques qui pourrait être à l'origine de la vie. Les littoraux ne sont-ils pas les lieux où la faune et la flore sont les plus diversifiées, relève l'astronome Pierre Chastenay, du Planétarium de Montréal.

Là-haut, les 12 astronautes américains qui ont marché sur la Lune n'ont trouvé qu'un milieu baigné du silence le plus complet, où il fait 120 degrés Celsius le jour, et moins 160 degrés Celsius la nuit, où la force de gravité est bien inférieure à celle que l'on trouve sur Terre.

L'assemblage de fusées Saturn 5, de la mission Apollo 11, a mis trois jours à se rendre à la Lune. Si les fusées s'élevaient à 40 000 kilomètres à l'heure, la force nécessaire pour dépasser la gravité terrestre, elles perdent de la vitesse dans les airs, avant de franchir les 385 000 kilomètres qui séparent la Terre de la Lune.

L'examen des fragments de Lune qui ont été rapportés sur Terre ont également offert certaines données sur sa composition chimique. On y trouverait donc entre autres du silicium, de l'aluminium, de l'uranium, de l'oxygène et de l'hydrogène. La contemplation de cratères très profonds, qui ne voient jamais la lumière du soleil, permet de croire que de la glace pourrait y avoir été déposée, lors de collisions avec des comètes. Les mers y sont pour leur part de vastes plaines de lave solidifiée.

L'hypothèse de la présence de glace sur la Lune, de



Des roches lunaires rapportées sur Terre par les membres d'équipage d'Apollo 11.

même que celle de l'uranium, confirme étrangement les scénarios futuristes qu'avait ébauchés le Belge Hergé, inventeur du célèbre héros de bande dessinée Tintin, au moment d'écrire le numéro *On a marché sur la Lune*, bien avant les premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune. Déjà d'ailleurs, un empereur chinois avait tenté de se projeter dans l'espace à l'aide des fusées qui formaient les feux d'artifice.

Parallèlement au spectacle du Planétarium, on peut observer une petite exposition, qui met notamment en valeur un morceau de sol lunaire, ainsi que des pièces d'équipement ayant servi à l'entraînement des astronautes d'Apollo.

L'équipement véritable des missions d'Apollo est resté sur la Lune, rapporte Pierre Chastenay, pour permettre un chargement important de roches lunaires. Là-haut, sans air et sans eau, il devrait rester dans l'état où ils l'ont laissé durant de très nombreuses années.

EN BREF

## Des fraudeurs utilisent les NIP des cartes de débit

(Le Devoir) — La police de Laval enquête présentement sur des fraudes concernant des cartes de débit. Quelque 200 cas ont été signalés à ce jour aux autorités et la police invite toute personne qui a remarqué des transactions suspectes effectuées à son compte à communiquer avec son institution financière. Les fraudeurs ont toutes été commises à Laval, principalement dans le quartier Sainte-Rose. Quatre institutions financières, dont une caisse populaire, ont été victimes des fraudeurs. L'enquête a permis jusqu'ici d'apprendre que les fraudeurs ont mis au point un système qui permet de lire les cartes de débit et de reproduire le numéro d'identification personnel (NIP) du détenteur lorsque celui-ci effectue un achat. Les fraudeurs sont donc de méche avec un commerçant... ou avec un commis, a expliqué hier le porte-parole du service de police de Laval, Pierre Desautels. Les victimes se sont aperçus par la suite que plusieurs centaines de dollars avaient été retirés de leur compte. La police est encore en train de déterminer l'étendue des dégâts et d'étudier les dossiers des victimes.

## Vol d'un violoncelle de 200 ans

Sutton (PC) — Un violoncelle de 200 ans est tombé entre les mains de voleurs qui ont cambriolé en fin de semaine la résidence d'un musicien de Sutton. Outre le précieux instrument, évalué à plus de 20 000 \$, les malfaiteurs ont dérobé deux violons de très peu de valeur et plusieurs appareils électroniques. L'instrument dérobé au violoncelliste Eric Longworth a été fabriqué à la main par l'un des quatre célèbres luthiers anglais William Forster. M. Longworth l'a acheté d'un luthier de Chicago. «*Les violoncelles qui ont 200 ans sont quand même rares, affirme Jules Saint-Michel, un expert-luthier qui tient boutique à Montréal depuis 40 ans. Selon leur condition, les violoncelles fabriqués par un des William Forster valent entre 20 000 \$ et 60 000 \$.*»

## Déjà six milliards d'humains?

Washington (AFP) — La terre a dépassé hier les six milliards d'habitants, selon les estimations du Bureau américain du recensement — dépendant du département américain du Commerce — qui n'est toutefois pas le seul organisme à tenter d'évaluer en temps réel la population de la planète. L'ONU, qui a une méthode différente, a calculé que la barre des six milliards sera atteinte le 12 octobre prochain, date qui sera officiellement déclarée «*Jour des 6 milliards*». Selon l'horloge du «*Census Bureau*» publiée sur internet, c'est à 00 h 24 hier que le six-milliardième être humain est né sur la planète. Il est en fait impossible de dire aujourd'hui avec exactitude quel jour la planète a ou aura passé la barre des six milliards d'êtres humains, estiment les experts.

## Rapprochement autochtone

Vancouver (PC) — L'Assemblée des premières nations (APN) profitera de son assemblée générale annuelle, qui débute aujourd'hui à Vancouver, pour rencontrer son équivalent américain, le National Congress of American Indians. «*Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion pour renouer nos liens historiques avec nos amis du Sud*», a expliqué hier le chef de l'assemblée, Phil Fontaine. «*Nous estimons qu'une alliance stratégique sur certaines questions qui nous sont communes est la meilleure chose à faire. Plus nombreux, nous serons plus forts.*» D'autres voient cependant ce rapprochement d'un mauvais œil, affirmant que l'APN devrait d'abord s'occuper de représenter correctement la population autochtone canadienne.